

# APPENDICE

---

## CULTE ET RELIQUES

DE

## SAINT PIERRE DE TARENTOISE

---

§ 1<sup>er</sup>. BELLEVAUX, — CIREY-LEZ-BELLEVAUX, — VESOUL, —  
LE VAL-SAINTE-MARIE, — LA GRACE-DIEU.

---

Les religieux de Bellevaux n'auraient pu mieux interpréter les intentions de l'illustre défunt qu'en creusant sa tombe au pied de l'autel de Marie, de la Vierge immaculée, de celle qu'en fidèle disciple et en digne émule de saint Bernard, Pierre avait toujours entourée de la vénération la plus profonde, de l'amour le plus tendre.

Sur ce tombeau qui renfermait les restes mortels de l'archevêque de Tarentaise, la piété des religieux grava l'épithèse suivante ; elle résume en peu de mots ce que fut Pierre et ce qu'il est : un grand Pontife et un grand Saint.

Stirpe Viennensis, fuit abbas Stamediensis,  
Maximus alpensis præsul Tarentasiensis.  
Anno Milleno centeno septuageno  
Quarto transivit, ad cœlos Petrus ivit (1).

(1) Jongelin, au livre ix<sup>me</sup> de son savant ouvrage, *Notitia abbatiarum ordinis cisterciensis*, donne aussi cette épithèse

Plus tard un versificateur français a traduit cette épitaphe comme il suit :

Pierre a reçu le jour à Vienne en Dauphiné,  
Du couvent de Tamié, dont il était abbé,  
Par ordre de ses chefs il vint à Tarentaise,  
Pour paître en bon pasteur cet alpestre diocèse.  
A mil un cent septante ajoutez deux fois deux,  
Et vous saurez le temps de son passage aux cieus.(1)

La mort de notre Saint émut profondément les catholiques. Chacun sentait que l'Eglise venait de perdre un de ses plus fermes appuis, et beaucoup craignaient de voir le schisme relever la tête et faire de nouveaux ravages dans le troupeau du Seigneur. Mais nulle part les larmes de regret ne coulèrent plus abondantes qu'en Savoie. Les habitants de la Tarentaise surtout étaient inconsolables. La chaumière du pauvre comme le palais des grands retentissaient des plaintes les plus lamentables, et chez tous, à la douleur d'avoir perdu un pasteur si plein de zèle, un père si rempli de tendresse, se joignait

que lui avait transmise D. Jean-Jacques Chifflet. Elle offre une légère variante au second vers, et une erreur au quatrième. La voici :

Stirpe Viennensis, fuit Abbas Stamediensis,  
Maximus Alpensis, Præsul Tarentasiensis  
Anno Milleno, Centeno, Septuageno  
Primo, transivit ad Cœlos Petrus et ivit.

Jongelin affirme en outre que primitivement d'autres vers devaient suivre, qu'on, en distinguait les traces, mais sans pouvoir en lire un seul mot. (JONGELIN, liv. IX, p. 89)

(1) *Saint Pierre de Tarentaise, ses reliques, ses miracles, son culte*, par M. H. BRUTREY, curé de Cirey-lez-Bellevaux; p. 44.

le regret de voir ses dépouilles demeurer sur une terre étrangère. C'eût été pour les Savoisiens une bien douce consolation de posséder au milieu d'eux la dépouille bénie de celui qui les avait si longtemps réchauffés du feu de sa charité, nourris du pain de sa parole, et qui, comme le divin Maître, *instruisant et agissant* tout à la fois, marchait devant eux dans les sentiers de la perfection, les guidait au port du salut. Aussi le clergé de la ville de Moutiers (1) s'empressa-t-il de courir à Bellevaux et par les plus vives instances de réclamer le corps du bienheureux Pontife. Ce fut en vain, les moines répondirent que l'arbre devait rester au lieu même où il était tombé, et que pour rien au monde ils ne se dessaisiraient de ce précieux trésor.

Les chanoines de Moutiers ne perdirent pas courage, ils écrivirent au Souverain Pontife et portèrent leurs plaintes à ce tribunal suprême. Hélas ! contre leur attente, ils eurent la douleur de voir le Saint-Siège repousser leur demande. Par une bulle datée du palais de La tran, le quatre des ides de juillet (12 juillet), et dont une copie est adressée à Bernard, abbé de Bellevaux, le pape Alexandre III tranche la question en ces termes :

(2) Ville métropolitaine de la Tarentaise. Ce fut d'abord un simple évêché fondé au VI<sup>e</sup> siècle, mais qui au IX<sup>e</sup> devint un archevêché, illustre par les pontifes qui l'ont occupé. Le siège épiscopal fut rétabli à Moutiers en 1317 et, ses pasteurs portent les titres d'évêques de Tarentaise, princes de Conflans et de Saint-Sigismond.

« Comme Pierre, archevêque de Tarentaise, sentant  
« venir sa fin, a formellement prescrit de l'enterrer  
« dans l'église du monastère où il mourrait; qu'il  
« est décédé entre vos bras, au retour d'une mission  
« dont nous l'avions chargé nous-même, et que  
« vous lui avez accordé la sépulture avec les hon-  
« neurs dus à un profès de votre ordre, Nous  
« voulons que son corps reste parmi vous, et Nous  
« défendons, en vertu de notre autorité aposto-  
« lique, de le transférer autre part. Si jamais quel-  
« qu'un avait la témérité de braver notre défense,  
« nous le prévenons qu'il encourrait la disgrâce  
« du Tout-Puissant, avec celle des saints apôtres  
« Pierre et Paul (1). »

Cette décision du Saint-Siège porta à son comble  
la douleur du peuple de la Tarentaise. Il eût tant  
aimé voir « la dépouille bénie de son pasteur ren-  
trer dans l'église dont il avait été si longtemps le

(1) L'abbé BRULTEY, *op. cit.* p. 46.

Besson, *Mémoires pour servir à l'histoire des diocèses de Ge-  
nève, Tarentaise, Aoste et Maurienne*; l'abbé Chevray, *Vie de  
S. Pierre II*; les auteurs des *Vies des saints de la Franche-Comté*,  
prétendent qu'à la mort de Pierre il s'éleva une grande dis-  
cussion entre les fidèles de la Tarentaise et les religieux de  
Bellevaux; que ce différend fut porté au tribunal du Saint-  
Siège qui, pour l'apaiser, ordonna le partage des restes du  
bienheureux Pontife. Le chef et la partie supérieure du Saint  
fut adjugée à la cathédrale de Moutiers, le bras gauche ( la  
main gauche d'après Besson ) à l'abbaye de Tamié, le bras  
droit à celle de Cîteaux, et tout le reste à l'abbaye de Belle-  
vaux. — Le partage n'a jamais eu lieu et n'est qu'une pure  
invention des auteurs précités. Nous en parlerons plus au  
long dans la 2<sup>e</sup> partie du présent appendice.

glorieux et bien-aimé époux. » Les miracles cepen-  
dant se multipliaient à Bellevaux. De toutes parts  
les foules accouraient au tombeau du Saint, et  
toujours elles voyaient leurs prières exaucées.  
Presque chaque jour les religieux avaient de  
nouvelles guérisons à enregistrer. Comme la plu-  
part de ces faits, du moins ceux qui ont eu lieu  
les premières années après la mort du Saint, se  
trouvent rapportés au livre II de sa Vie, nous les  
passerons ici sous silence pour éviter les répétitions.

Cependant tant de prodiges semblaient à tous une  
preuve évidente que Dieu avait admis dans son  
repos éternel son fidèle serviteur. Aussi, bientôt  
songea-t-on à solliciter pour lui les honneurs de  
la canonisation. Consignées par Montfaucon, dans  
l'incomparable ouvrage des *Manuscrits*, sous le  
n° d'ordre 1917 de la bibliothèque du Vatican, les  
pièces relatives à cette canonisation ont été rap-  
portées tout au long par les Bollandistes, à la suite  
de la vie du Saint. Nous en donnons la traduc-  
tion aux pièces justificatives; mais, pour la  
commodité du lecteur, en voici une brève analyse.  
On verra qu'il est peu d'histoires démontrées aus-  
si légalement et qui soient aussi authentiques que  
celle de notre Saint :

Et d'abord, il appartenait à l'Ordre qui avait reçu  
Pierre dans son sein, qui l'avait formé à la per-  
fection et mis, pour ainsi dire, à même d'acqué-  
rir cette sainteté dont l'éclat rejaillissait mainte-  
nant sur ses frères; il appartenait, dis-je, à l'Or-

dre de Cîteaux d'être le premier à solliciter pour l'illustre défunt l'honneur des autels. Il le comprit; aussi voyons-nous le Chapitre-Général assemblé à Cîteaux adresser au pape Alexandre III, peu de temps après la mort du Saint, une supplique par laquelle l'Ordre entier demande instamment que l'archevêque de Tarentaise soit inscrit au nombre des Saints. Appuyés sur ses héroïques vertus et sur les nombreux miracles qu'il n'a cessé d'opérer pendant sa vie et après sa mort, ils espèrent bientôt voir sur les autels celui qu'ils regardent comme une des plus éclatantes lumières de l'Ordre.

Henri VII, roi de France, écrit de son côté pour appuyer cette demande du Chapitre-Général. Le souvenir du grand abbé de Clairvaux, des éminents services qu'il lui avait rendus, était encore vivant dans le cœur de ce prince, et, sans doute il dut se trouver heureux de payer à la mémoire de Bernard un juste tribut de reconnaissance, en contribuant à l'exaltation d'un de ses disciples.

Henri, abbé de Morimond, adressa sa supplique à part, soit parce que Bellevaux, où repose la dépouille mortelle de Pierre, est de la filiation de Morimond, soit parce que lui-même avait éprouvé la puissance du serviteur de Dieu.

Alexandre, lorsqu'il reçut ces lettres, venait d'ouvrir le troisième concile général de Latran. Il songeait néanmoins à examiner la demande des cisterciens, mais la mort l'enleva le 30 août 1181.

- Lorsque, trois mois plus tard, Ubald Allucengoli

lui eût succédé sous le titre de Lucius III, l'ordre de Cîteaux envoya à Rome les abbés de Bellevaux et de Hautecombe et les chargea de mettre sous les yeux de Sa Sainteté tout ce qui avait été fait. Le Pape donna sur-le-champ un bref dans lequel il déclare avoir favorablement accueilli ces abbés et l'objet de leur demande; puis il ordonne que la vie du Saint ainsi que ses miracles soient mis par écrit, afin que le jugement de l'Eglise qui interviendra repose sur des preuves authentiques et que Dieu soit encore glorifié par la publication qui en sera faite en temps convenable.

Obeïssant à ce bref, Pierre, évêque élu d'Arras, et autre Pierre, abbé de Clairvaux, prient leur *vénérable ami*, Geoffroy, abbé d'Hautecombe, de vouloir bien écrire la Vie du Saint, d'après ce qu'il en sait lui-même et d'après les dépositions de témoins dignes de foi. Nul plus que Geoffroy n'était propre à remplir cette mission. Il avait vécu dans l'intimité de l'archevêque de Tarentaise et bien souvent l'avait accompagné dans ses voyages. La vie écrite par l'abbé d'Hautecombe ne parvint pas au pape régnant. Pendant qu'il s'en occupait, Lucius III descendit dans la tombe. Ce fut son successeur, Urbain III, qui la reçut en 1185, accompagnée d'une supplique du Chapitre-Général de Cîteaux. Urbain commença l'instruction, que la mort ne lui laissa pas le temps d'achever. Grégoire VIII poursuivit la cause, mais ce fut Clément III qui couronna cette œuvre. A son avé-

nement, le six des ides de mai (14 avril) 1191, il déclara solennellement que Pierre de Tarentaise était inscrit au catalogue des Saints, et fixa sa fête au 14 septembre, jour choisi pour l'échumation de ses précieux restes.

« Une bulle fit connaître cette décision du Saint-Siège à tous les fidèles de l'univers catholique; mais des copies spéciales furent adressées aux archevêques de Besançon et de Tarentaise, à l'évêque d'Arras, à l'abbé de Morimond et au monastère de Bonnevaux. Dans cette dernière, le Souverain Pontife exhortait les religieux de cette maison à vénérer la mémoire du saint Prélat, à imiter ses vertus, afin de mériter de partager un jour la même gloire. Il les félicitait de posséder dans leur maison le corps d'un si grand serviteur de Dieu et terminait ainsi : « Plaise à Dieu que l'on « reconnaisse en vous la racine et le suc dont vous « êtes nourris ! Que les fruits soient toujours dignes « de l'arbre et les enfants de leur père ! »

« Des recommandations si pressantes et venues de si haut enflammèrent le zèle des cénobites, qui, pour solenniser dignement la translation des saintes reliques, ne craignirent pas d'employer toutes les ressources qu'ils possédaient. La cérémonie se fit au milieu d'un immense concours de prêtres, de religieux, de nobles, de bourgeois et de paysans, sous la présidence d'Etienne de Bourgogne, archevêque de Besançon, assisté des abbés de Cîteaux, Clairvaux, Morimond, et d'autres prélats cisterciens.

Elle se termina par un banquet, après lequel on distribua aux pauvres de riches aumônes, et les personnes du sexe obtinrent la permission d'entrer dans l'église conventuelle. Mais le chapitre général de l'Ordre ne pardonna pas cette infraction à la règle : il condamna l'abbé de Bellevaux à confesser dix fois sa faiblesse, en présence de la communauté réunie, et à passer un jour au pain et à l'eau. Les religieux, au contraire, en furent quittes pour un jeûne au pain sec et une discipline qu'ils durent se donner chacun en son particulier (1).

« Le corps saint, que n'avaient pas touché les vers, fut enfermé dans un sarcophage de pierre

(1) M. Brutley commet ici une erreur. Voici le texte du chapitre général punissant l'abbé et les moines de Bellevaux : « Quoniam mulieres intraverunt in Bellamvallem in festo S. Petri, abbas tribus diebus sit in levi culpa, uno eorum in pane et aqua, conventus vero uno die sit in pane et aqua, et privatim accipiant singuli disciplinam. » (MARTÈNE, *Thes. Nov. anecd.* l. IV; Ord. Cist. Cap. general. Stat. anni MCXCII, Stat. 20) — Comme on le voit, l'abbé eut seulement trois jours de *coulpe légère*, dont un au pain et à l'eau. Et maintenant, qu'était-ce que la *coulpe légère* ? Le code immortel de législation monastique rédigé par le patriarche des moines d'Occident va nous l'apprendre : « Si un des frères tombe dans une de ces fautes que l'on appelle de la *légère coulpe*, il sera seulement séparé de la table commune; or celui qui aura été puni de ce châtement n'imposera dans l'église ni psaume, ni antienne, et il ne récitera point de leçons jusqu'à ce qu'il ait satisfait. » (Reg. S. BENEDICTI, cap. XXIV.) — Le *Nomasticon Cisterciense* atteste que cette peine était la même pour les supérieurs punis de la *coulpe légère*. (*Nomas. Cister.* cap. 5, II pars, Libel. ant. def. Ord. Cist. p. 525.)

polie, ornée d'arabesques d'or, au milieu desquelles on lisait cette devise qui résume en deux mots la vie du Thaumaturge : *Miraculum orbis* ; miracle du monde. Ce monument fut placé sur deux piédestaux, derrière l'autel principal, sous le grand vitrail absidaire de l'église. Nous dirons encore que les moines conservèrent religieusement, dans une boîte d'airain, la mitre de saint Pierre, ses gants en filet, sa croix pectorale, son lodier, une clef symbolique qu'il avait reçue du pape, et deux de ses ceintures, l'une de couleur violette, et l'autre rouge. Plus tard les moines cisterciens et les habitants de la Tarentaise finirent par obtenir une partie des précieux restes du Saint. L'abbaye de Cîteaux eut pour sa part un bras entier, et la Savoie seulement une main. Sans doute aussi, dans le but de satisfaire la dévotion des fidèles, la tête du Pontife fut détachée du corps et enchâssée dans un buste d'évêque en argent, pour être spécialement exposée à la vénération publique dans l'église de Bellevaux.

« Alors commença le culte du glorieux Archevêque, dont la fête fut transférée au huit mai, dès l'année 1196, par ordre de la cour pontificale. On observa cette prescription en France, en Belgique, en Allemagne, en Bohême, en Savoie, et surtout avec une piété particulière dans le diocèse de Besançon. Toutefois les pères de Bellevaux continuèrent à célébrer les deux fêtes sous le rite le plus solennel, parce que les pèlerins avaient déjà con-

tracté l'habitude de venir passer la journée du 14 septembre à l'abbaye, où, par privilège apostolique, il leur était permis de se confesser et de recevoir la sainte communion. Désireux de leur procurer d'autres encouragements, les moines profitèrent de l'avènement de Clément IV au souverain pontificat (1265), pour faire attacher des indulgences à la visite des reliques du Saint, et le pape en accorda une de 40 jours. Mais les religieux, ne la trouvant pas suffisante, revinrent à la charge et supplièrent le pontife de vouloir bien étendre la concession. Nicolas II déclara, dans une bulle de l'année 1289, que tous les fidèles contrits et confessés qui visiteraient l'église abbatiale, aux jours de fête de saint Bernard ou de saint Pierre de Tarentaise, ou de l'Annonciation, ou de la Purification, ou de la Visitation de la sainte Vierge, et même pendant l'octave de l'une de ces solennités, obtiendraient la décharge d'un an et d'une quarantaine de leur pénitence.

« On comprend qu'à une époque de foi, de tels avantages spirituels devaient faire affluer les pèlerins au monastère. Mais ce n'était pas assez pour la piété des chrétiens du moyen-âge de venir gagner des indulgences près des reliques des saints, ils tenaient à honneur d'attendre la résurrection à l'ombre de leurs sépulcres et souvent payaient fort cher cette faveur. Les offrandes faites dans ce but à l'abbaye de Bellevaux furent une des principales sources de son immense dotation. Cet établissement

avait obtenu du pape Lucius III, depuis 1185, la permission d'inhumér dans son église ou dans ses cloîtres, non seulement les fondateurs du couvent, mais toutes les personnes qui consentiraient à lui faire des donations importantes.

« Parmi la foule de personnages qui achetèrent le droit de dormir sous la garde de saint Pierre et des religieux, au doux murmure de la psalmodie, nous citerons : trois archevêques de Besançon, Girard, Nicolas et Eudes de Rougemont; Pierre d'Arguel, que notre Saint avait tenu sur les fonts du baptême et à qui il avait légué la vigueur de sa foi; Antoine d'Arguel frère du précédent et non moins distingué que lui par ses vertus; Thiébaud, Odon et Agnès de Sicombe, dont les descendants continuèrent à enrichir les monastères franc-comtois; Perrin, Paratte et dame Bourgogne de Sorans, dont le noble sang circule encore dans les veines d'une postérité bienfaisante; Jean, Othon et Odon de la Roche-sur-l'Ognon, dont l'histoire a enregistré les hauts-faits; Isabellé de la Roche, épouse de Richard de Dampierre-sur-Salon; Marguerite de la Roche, femme d'Amey, sire de Vellele-Châtel, et Jeanne de la Roche, dame de Gesans; Jean, Thiébaud, Humbert, Guillaume, Théodore, Guy et Isabelle de cette pieuse famille des Rougemont qui a combattu dans les croisades et nous a donné trois archevêques; Guillaume de Châtillon, gardien du monastère, qui le couvrit souvent de sa vaillante épée; Hugues et Philippe de Vellefaux,

si connus par leurs prouesses, et Mahuis de Vellefaux fille de Hugues; Jean, Pierre, Hugues, Marguerite et Alice de Montmartin, qui semblaient déjà pressentir que leur manoir deviendrait un couvent; Guillaume de Vienne, sire de Roulans, Jean de Vienne, le brillant amiral qui donna sa vie pour son Dieu dans les champs de Nicopolis, et Jeanne de Vienne leur sœur; Jean et Girard de Bourgogne, parents des comtes de ce nom; Jean de Malley, Jacques d'Avilley et Renaud de They, en leur vivant chevaliers honorables; Simon de Quincy, bouteillier du duc de Bourgogne; Jean de Montferrand; Henri et Renaud de Lanans; Guillaume et Jacques-Antoine de Grammont, dont l'arrière-petit-neveu mérite d'être appelé le père des pauvres; Hélius de Dampierre, épouse de Hugues de Montmartin; Marguerite de Fallon; Philiberte de Filain; Marguerite d'Ollans; Alix de Beaumont; Agnès de Varigney; Alice de Ronchamp; Isabelle de Montbozon; Jeanne d'Usiers; Jeanne de Vaulgrenans; Alice de Lomont; Catherine de Brotte; Alix de Neufchâtel; Philiberte d'Albany, sœur d'un abbé commendataire de Bellevaux; Pierre, Perrin et Françoise d'Avilley; Odon, Jean, Marguerite et Alix de Nans; Jean de Nans, archevêque de Paris, et enfin Louis du Tartre, évêque de Nevers, dont la tombe orne en ce moment la chapelle de Saint-Pierre dans l'église de Cirey.

« Tous ces grands seigneurs et ces nobles dames dotèrent largement saint Pierre au profit du cou-

vent. Mais, hélas ! le temps des épreuves devait arriver et détruire au moins en partie l'œuvre de la bienfaisance. En 1296, le comte palatin de Bourgogne, Othon IV, menacé par ses deux oncles, Jean de Chalon-Rochefort et Jean de Chalon-Arlay, qui lui disputaient la couronne, vint se retrancher avec ses troupes dans la prairie au dessous du monastère. Il y fut rejoint par ses alliés, les comtes de Montbéliard et de Ferrette, les citoyens de Besançon et Thiébaud de Faucogney, abbé de Luxeuil. Prévenu de cette coalition, Rodolphe de Habsbourg, empereur d'Allemagne, mécontent de ce que le comte avait épousé à son insu Mahaut d'Artois, princesse française, franchit le Jura à la tête de vingt mille hommes, donna la main aux d'Arlay, prit d'assaut Montbéliard, pénétra dans Luxeuil, pilla la ville, ravagea le territoire d'alentour et se précipita sur notre abbaye, qui fut livrée à la merci du soldat.

« Les confédérés, à son approche, avaient quitté leur camp en toute hâte pour aller chercher sous les murs de Besançon une position plus sûre et plus facile à défendre. Rodolphe les poursuivit avec la rapidité de l'éclair, et après avoir brûlé derrière lui châteaux et villages, il alla camper sur une hauteur voisine, le mont de Bregille. Ses adversaires, plus nombreux que lui, réussirent, par le déploiement de leurs forces à lui couper les vivres. Déjà l'empereur lui-même était réduit à manger des raves crues pour apaiser sa faim, lorsqu'un

millier de ses gens parvinrent à surprendre les Ferrettois et à en tuer un certain nombre. Ce petit échec suffit pour décourager le faible Othon ; il alla trouver le monarque et s'engagea, sous peine de quinze mille marcs d'argent, à lui rendre hommage avant quinze jours ; puis, laissant les Bisontins aux prises avec les d'Arlay, il retourna dans son campement de Bellevaux, d'où il se rendit à Bale, pour accomplir sa promesse envers Rodolphe qui, de son côté, s'était replié sur cette ville. Pendant son absence, ses soldats indisciplinés et manquant de tout, rançonnèrent le couvent à merci. Nos pauvres religieux étaient à peine débarrassés de ces voisins importuns qu'une autre circonstance fâcheuse vint troubler leur repos. Humilié par les empereurs d'Allemagne, toujours harcelé par ses oncles, aigri par de nombreux revers, excommunié par l'archevêque de Besançon, accablé de dettes et en butte aux poursuites de ses créanciers, le palatin avait cru devoir se jeter entièrement dans les bras de la France. C'est pourquoi il avait fiancé Jeanne, sa fille unique, au second fils de Philippe-le-Bel, et par un traité conclu à Vienne le 2 mars 1295, il lui avait cédé son comté, sa baronnie, ses terres, ses droits, ses hommages et ses fiefs, sans autre réserve pour lui qu'une simple pension. De cette sorte, ses enfants à naître étaient déshérités, et le mariage s'accomplissant, la province passait sous une domination étrangère. A la nouvelle de cette honteuse transaction, le comté prit feu ; du nord

au midi, ce ne fut qu'un cri d'alarme. On jura de ne jamais reconnaître une souveraineté étrangère : les barons coururent aux armes, se rangèrent sous la bannière d'Arlay, et l'empereur Adolphe de Nassau confisqua la province qu'il réunit au domaine impérial. Le roi de France ne s'émut point de ce mouvement ni des cris de fureur de l'ombrageuse noblesse comtoise, mais il fit envahir le comté par Hugues de Bourgogne, frère d'Othon IV, qu'il nomma son lieutenant-général. Les troupes ennemies s'emparèrent de toutes les forteresses dépendant du domaine souverain, et beaucoup de sang fut répandu. L'Angleterre, l'Allemagne et le duché de Bourgogne prirent successivement part à cette lamentable lutte, qui dura près de trois ans, pendant lesquels l'abbaye de Bellevaux, veuve de ses habitants, servit alternativement de caserne aux troupes des divers partis. Pourtant la tombe de saint Pierre fut toujours respectée, et nous devons dire qu'elle ne manqua jamais de visiteurs ; car, à ces époques de trouble, les campagards venaient de temps en temps, et quelquefois non sans péril, s'agenouiller sur les dalles moussues de l'église abbatiale, pour demander au Thaumaturge la fin de leurs épreuves ou du moins le courage de les supporter avec résignation.

« La guerre des barons contre le duc Eudes en 1330, le vagabondage armé des *Tard-venus*, des *Routiers*, des *Écorcheurs* (1), de 1360 à 1366 ; les

(1) On désigne sous ces noms des compagnies de brigands

courses incendiaires du dauphin en 1444, l'invasion de la province par Louis XI en 1474, obligèrent les moines à quitter le monastère pour chercher dans leur maison du Petit-Battant, à Besançon, un refuge contre les brutalités du soldat. Mais s'ils sauvèrent leurs personnes, ils ne purent empêcher la majeure partie de leur mobilier de périr. Tout fut pris ou saccagé. Un document de 1494 dit qu'à cette époque, non seulement les caves, les remises, les étables et les greniers de l'abbaye étaient vides, mais qu'il ne restait plus de lits dans les dortoirs, plus de tables, plus de chaises au réfectoire, plus d'ustensiles dans les cuisines, plus de livres, plus de calices, plus de linges, plus d'ornements à la sacristie, plus de chandeliers, plus de croix sur les autels, plus de stalles à l'église, plus de vitres aux fenêtres ; que les toitures des bâtiments étaient effondrées, que les murs, décrépits et fendus, menaçaient ruine, et qu'enfin, pour surcroît d'infortunes, toutes les

qui se formèrent en France après la paix de Bretigny (1360). Elles se composaient de gens de guerre licenciés et d'une foule de vagabonds de tous pays, puis d'hommes ruinés qui se joignirent à eux. Ils ravagèrent plusieurs provinces, qui furent obligées, pour éviter une ruine totale, de se racheter par des contributions de guerre. Les *Tard-Venus* défirent en 1361, à Brignais, l'armée du roi Jean, firent trembler Urbain V dans Avignon, après avoir pris Pont-Saint-Esprit. Enfin le margrave de Montferrat, moyennant 400,000 florins d'or que lui donna le pape, en prit une forte partie à sa solde et les disciplina. (BOUILLET, *Dict. d'Hist. et de Géograp.*)

ressources de l'établissement avaient été absorbées par la hausse des subsistances et les frais de plusieurs procès contre les abbés commendataires. Dans une situation si critique, les religieux n'avaient pas d'autre parti à prendre que de recourir à la charité des bonnes gens. C'est pourquoi, après avoir exposé leur détresse au chapitre de Cîteaux, ils sollicitèrent de sa bienveillance la permission de quêter en portant de paroisse en paroisse les principales reliques de leur église, entre autres le chef de saint Pierre de Tarentaise. Considérant que le Saint, par une faveur spéciale de la bonté divine, opérait fréquemment des miracles sur les fiévreux, les boiteux, les sourds, les aveugles, les muets, les paralytiques, les démoniaques et d'autres infirmes; que d'ailleurs, durant les fléaux de 1349, 1366 et 1437, il avait arraché à la mort plusieurs pestiférés, les Pères reconnurent que l'exhibition de ces précieux restes serait agréable aux fidèles autant que profitable au couvent, et en conséquence, du consentement de l'abbé de Morimond, père immédiat de Bellevaux, ils approuvèrent la demande des moines pour une durée de dix ans, et déclarèrent dans leur lettre d'octroi que qui-conque contribuerait à la restauration du monastère et à la reprise du service divin dans cet établissement, par la concession d'une aumône en rapport avec les facultés du donateur, participerait aux mérites des messes, prières, jeûnes, veilles, disciplines, largesses et autres bonnes œuvres de l'Ordre entier.

« L'archevêque de Besançon, Charles de Neufchâtel, voulut bien que la quête commençât par son diocèse, mais sous la réserve que messire Pierre de Monfort nommerait les quêteurs, leur ferait rendre compte de leur collecte, sous la foi du serment, encaisserait les fonds et en spécifierait lui-même l'emploi. Nous ne connaissons pas les motifs de cette mesure, peu flatteuse pour le couvent; mais nous pouvons dire que les commissaires furent désignés par l'abbé de Saint-Vincent avant le 15 octobre 1496, parce que, munis d'un sauf-conduit délivré au château de Nozeroy et obtenu de Jean de Chalou, prince d'Orange, en sa qualité de lieutenant-général de la province, ils sortirent alors du monastère, emportant dans leurs bras le précieux chef du glorieux archevêque de Tarentaise (1). La piété de nos pères leur procura partout, dans les villes comme dans les hameaux, une réception digne du trésor dont ils étaient porteurs, et nonobstant la pauvreté de chacun, ils trouvèrent de quoi tirer l'abbaye d'embarras.

« Un procès-verbal d'enquête, conservé aux archives départementales de Vesoul, nous apprend que plus tard les saintes reliques furent de nouveau conduites à Besançon. C'était en 1636. Le cruel Weimar (2) venait d'envahir la province et la parcourait, l'épée et la torche à la main, détruisant de préférence les maisons religieuses. Pour se sous-

(1) Voir ce sauf-conduit aux pièces justificatives.

(2) Bernard de Saxe-Weimar, célèbre général protestant,

traire aux fureurs de ce nouvel Attila, la communauté se retira dans son hospice de la rue Battant, où elle avait eu soin d'expédier, au préalable, ses meubles les plus précieux, son vestiaire, sa bibliothèque, sans oublier les ornements et l'argenterie de son église. Quand elle revint, les cloîtres étaient brûlés, la vieille basilique tombait en ruine. Il fallait des sommes considérables pour réparer tant de dégâts, et comme le pays était dépeuplé, il n'était plus possible de recourir à la charité publique. On pourvut aux besoins les plus pressants en vendant, par suite de décision capitulaire, les vases d'or et les châsses d'argent. C'est ainsi que le magnifique reliquaire qui renfermait la tête du glorieux archevêque de Tarentaise passa, des mains des religieux, dans le creuset d'un orfèvre et disparut pour jamais. . . . .

« Le monastère de Bellevaux n'existe plus. Les membres de la première assemblée révolutionnaire ont signé son arrêt de mort en signant le décret du 13 février 1790, qui supprima les ordres monastiques dans toute l'étendue du royaume. Les forêts, les prairies, les vignes, les champs, les cloîtres, l'église, les enclos, le mobilier, tout devait être vendu au profit du trésor public. Par conséquent, les précieux restes étaient condamnés au bannissement. Mais la commune de Cirey ne put souffrir qu'ils s'éloignassent du pays. Le jour de l'encan, 22 juin 1794, elle acheta pour la modique somme de quatre cents livres, non seule-

ment le tombeau du Saint, avec l'autel qui le renfermait, mais toutes les décorations de la chapelle, un retable corinthien, de superbes boiseries, sept bustes et huit reliquaires sculptés richement et dorés.

« Deux jours après, l'abbé Bichot, qui, au titre de curé constitutionnel de Chambornay, réunissait celui de curé de Cirey, transféra tous ces objets dans l'église de sa desserte, en vertu d'une délégation de l'évêque départemental. Les boiseries furent adaptées aux murs des deux chapelles latérales, où elles produisent un excellent effet. L'autel et le sarcophage trouvèrent place dans celle de gauche, qui prit dès-lors le vocable de Saint-Pierre. Des reliquaires, quatre seulement subsistent aujourd'hui dans l'église. Ils font l'ornement du maître-autel et de l'autel consacré à la sainte Vierge. Les autres furent donnés ou vendus à la paroisse de Chambornay, où ils se trouvent de chaque côté du tabernacle de l'antique église. Tous les bustes ont disparu, sauf celui du Thaumaturge, qui s'élève majestueusement dans sa chapelle à Cirey, entre deux anges dont les mains lui offrent des couronnes.

« Le 7 juillet de la même année, l'évêque Flavigny envoya à Cirey le premier vicaire-général de la Haute-Saône, l'abbé Ferréol-Xavier Faivre, afin de reconnaître la relique et d'y apposer le sceau du diocèse. Le délégué constitutionnel procéda à l'ouverture du tombeau en présence du

curé Bichot, de son confrère de Rioz, du chevalier Michelot, de frère Germain, carme déchaussé, d'un bourgeois de Besançon, le sieur Ducret, de Jean-Pierre Pescheur, maire du lieu, de plusieurs officiers municipaux et de presque tous les habitants de la paroisse.—Après l'enlèvement du couverte, dit le procès-verbal, on aperçut une masse de trois pieds trois pouces de longueur, enveloppée dans une toile rayée de bleu; sous ce premier linge, il s'en trouvait un second, qui, lorsqu'il fut déployé, laissa voir les restes d'une étole ou d'un manipule en soie bleuâtre, à demi-consumé, et la moitié d'un corps humain, depuis la ceinture en bas, couvert, même sur les doigts de pied, d'une peau parfaitement adhérente, mais pareille à du parchemin bruni et crispé en différents endroits.— Les assistants se partagèrent le suaire et fournirent une toile neuve pour ensevelir le saint corps, qui fut replacé comme auparavant dans son sépulcre.

« Cet événement, dont la connaissance ne tarda pas à se propager, réveilla dans nos campagnes le zèle religieux, un peu endormi par les déclamations du philosophisme. Nos bons habitants, à qui la foi est si naturelle et si utile, virent le doigt de Dieu dans l'incorruptibilité des restes de son serviteur, et Pierre de Tarentaise ne reçut jamais de plus nombreux et de plus fervents hommages. En plein 93, lorsqu'on désorganisait déjà le clergé constitutionnel, que l'on fermait les églises ou qu'on donnait pour marchepied à la déesse Raison les

autels du Tout-Puissant, une paroisse importante du Doubs, celle de Verne, se porta tout entière au tombeau du Thaumaturge. Une démonstration religieuse de cette nature blessa au vif les autorités de Baume-les-Dames, qui en référèrent aussitôt aux administrateurs départementaux, les conjurant de prendre les mesures nécessaires pour empêcher le retour de processions si *désavantageuses à la sûreté publique*. Quelques jours après, le département de la Haute-Saône était requis par son voisin de couper le mal dans sa racine, et un membre du district, nommé Henri, partit pour Cirey, avec ordre d'enlever l'objet du pèlerinage. La relique fut tirée du sarcophage et entreposée dans une des maisons voisines, celle de Madame veuve Pescheur, sous la surveillance de deux gendarmes, pendant que l'agent révolutionnaire rédigeait son procès-verbal d'enlèvement. M<sup>me</sup> Pescheur était une des personnes les plus pieuses de la paroisse et les plus dévouées au culte de saint Pierre de Tarentaise. Elle gémissait amèrement de voir l'église de Cirey dépouillée de son glorieux trésor. Voulant soustraire à la profanation au moins quelques parcelles, elle engagea les gendarmes à passer dans une chambre voisine, où leur était préparé de copieux rafraîchissements. Les militaires acceptèrent d'autant plus volontiers sa proposition, qu'il faisait chaud et qu'ils étaient fatigués. Tandis que les charmes d'un vin blanc parfumé et pétillant, récolté dans le village même, leur faisaient perdre de vue leur

consigne et les retenaient dans le piège, Madame Pescheur revenait adroitement près des reliques, enlevait les étoffes, tranchait dans le suaire et dans le corps du Saint. Elle essaya même de scier une jambe ; mais cette opération fit malheureusement du bruit, éveilla l'attention des gendarmes qui accoururent précipitamment et l'arrêtèrent avec force tapage, blasphèmes et menaces ; après quoi les précieux restes furent jetés avec insulte dans la hotte d'un portefaix et transportés à Vesoul.

« Église de Cirey, revêts tes habits de deuil et emprunte la voix de Rachel pour pleurer celui qui faisait ta gloire et ta richesse. Ou plutôt rassure-toi, le saint pontife a laissé son tombeau sous tes voûtes, il y reviendra. Dieu, qui l'a préservé de la corruption, ne permettra pas qu'il soit livré aux flammes. C'est en effet ce qui arriva. La grande majorité de la population vésulienne apprit que le corps de saint Pierre venait d'arriver dans les bureaux du district, alors installé dans l'ancien collège des Jésuites, aujourd'hui le lycée, et elle demanda impérieusement à le voir et à le vénérer. On craignait une émeute, et cependant il n'était pas possible de tolérer à Vesoul ce que l'on se proposait de supprimer ailleurs. On s'empressa de glisser la précieuse relique au fond d'une armoire, où les préoccupations politiques la firent perdre de vue, et l'on trompa le peuple en affirmant qu'elle était déjà brûlée (1).

(1) Voici ce que nous lisons dans *La Vie de saint Pierre II*,

« Dès qu'il fut permis aux catholiques de reprendre l'exercice de leur culte, un jeune professeur de mathématiques au collège de Vesoul, devenu plus tard curé de Saint-Marcel, le pieux M. Boisson, qui avait le secret de la cachette où dormait, oubliée sous des papiers inutiles, la dépouille du Thatmaturge, se fit un bonheur de la remettre au jour, pour qu'elle retrouvât sur les autels la place qui lui était due. Grande fut la satisfaction du clergé et du peuple de la ville, quand la nouvelle se répandit que les reliques de saint Pierre de Tarentaise étaient retrouvées. On se hâta d'organiser une procession, et l'on transporta solennel-

par M. CHEVRAY, touchant le même événement : « Un administrateur du district de Vesoul vint, avec quelques impies, arracher de l'église de Cirey ce précieux dépôt, emmena la châsse et les reliques à Vesoul. La nouvelle de l'arrivée des reliques de saint Pierre ne fut pas plutôt répandue dans la ville, que le peuple, se portant en foule pour les voir, et s'efforçant d'en approcher avec un saint respect, témoignait, par de pieux larcins, sa grande confiance en la puissante protection du saint pontife et sa profonde vénération pour ses précieuses reliques.

« Les impies déconcertés, et n'osant plus réaliser leur projet, ne savaient comment faire cesser cet élan de la piété des fidèles. Pour s'en débarrasser, on fit répandre le bruit que le dépôt avait été enlevé et enfoui ; mais on se borna à le reléguer dans le bas d'une armoire du bureau du district, où il resta jusqu'au moment de la suppression de cette administration. » (CHEVRAY pag. 208. Extrait de la notice sur l'authenticité des reliques de saint Pierre de Tarentaise dressée à Vesoul le 8 décembre 1819, signée par M. le curé Bideaux, le frère Hippolite Minet et MM. les fabriciens de l'église paroissiale de Vesoul).

lement le corps saint dans l'église paroissiale, sans trop s'inquiéter des droits de la modeste commune de Cirey. L'illustre Archevêque honora cette translation d'un miracle éclatant, M<sup>lle</sup> Anne Jobard, âgée d'environ six ans, portait à la main droite, une tumeur cancéreuse des plus rebelles. Sa mère, femme d'une piété peu commune et d'une foi ardente, la prenant dans ses bras, lui fit toucher le brancard, et l'enfant fut guérie subitement. Plus tard elle épousa M. l'avoué Joinet et elle jouit, pendant le reste de sa vie, qui fut longue, d'une santé vigoureuse. C'est à nous qu'échut la douloureuse mission de lui fermer les yeux. Le Saint a encore daigné se montrer favorable envers beaucoup d'autres personnes qui sont allées invoquer sa puissance dans le lieu de sa nouvelle demeure, mais nous nous contenterons de citer l'épouse de M. le capitaine Bouvine, instantanément délivrée d'une maladie réputée incurable par les médecins.

« Après 1803, la paroisse de Cirey, qui venait d'être distraite de celle de Chambornay et possédait des titres authentiques de propriété sur la relique, obéissant aux inspirations de M. Mognard, son curé, essaya des réclamations auprès des fabriciens de Vesoul; mais ceux-ci, pensant qu'en fait de meubles la jouissance vaut titre, firent la sourde oreille jusqu'en 1812; encore fallut-il un ordre de Mgr Claude Lecoz, archevêque du diocèse, pour les décider à transiger, en rendant une portion de

ce précieux dépôt aux acquéreurs de 1791. Ces restes vénérés reprirent donc le chemin de notre église et furent rendus au sarcophage qui les avait gardés pendant tant de siècles. Ils y reposent sous le sceau de Mgr le cardinal Mathieu. Ce que l'on aperçoit dans les deux châsses servant de piédestal au buste d'évêque qui renfermait encore la tête du Saint au commencement de la Révolution, c'est d'abord un morceau de chair détaché de la relique par M<sup>me</sup> Pescheur avec des restes de ceinture et autres ornements, puis une boîte renfermant un os du Thaumaturge: plus bas, ce sont les gants qui jadis couvraient ses mains lorsqu'il guérissait les malades et réconciliait les princes, le crucifix qu'il portait sur sa poitrine; et une clef, emblème de ce pouvoir qui a ouvert à tant d'âmes les portes du ciel et fermé à tant de moribonds les portes du tombeau; elle contient de la limaille des chaînes de saint Pierre, apôtre, et on sait que l'archevêque de Tarentaise l'a reçue du pape Alexandre III, en récompense de son dévouement à la cause de l'Église. L'un des reliquaires du maître-autel renferme une parcelle de son suaire et l'autre une portion de ses entrailles.

« Un pieux cénobite, dom Eugène Huvelin, qui avait appartenu à l'austral communauté de Sept-Fons, avant la suppression des Ordres religieux consommée en 1790, ayant acheté des héritiers du général Pichegru (1) ce qui restait des splendides

(1) En 1793, Bellevaux avait été acheté par M. Thomas, de Vesoul qui le revendit au général Pichegru.

bâtiments de l'abbaye de Bellevaux, dont l'église et la moitié du cloître avaient été détruits, essaya d'y rallumer le flambeau monastique au commencement de l'année 1817; en y installant deux de ses anciens collègues, les frères Hippolyte Minet et Sabas Coquard, auxquels vinrent s'adjoindre trois jeunes postulants. Comme il était chargé de desservir Jonvelle, Ameuvelle et Vaugécourt, il dut rester à son poste jusqu'à ce que les supérieurs diocésains eussent pu lui trouver un remplaçant. En conséquence, il ne prit la direction de sa communauté qu'en avril 1819. Naturellement il devait éprouver le vif désir de replacer le monastère renaissant sous le glorieux et puissant patronage de saint Pierre de Tarentaise. A peine connut-il la nomination de Mgr Cortois de Pressigny à l'archevêché de Besançon, qu'il se hâta de lui écrire pour le supplier de l'aider à obtenir une portion des reliques du grand Thaumaturge. La demande du religieux parut si légitime au prélat qu'il crut devoir la transmettre aux vicaires-généraux capitulaires. Ces messieurs, ayant décidé que Bellevaux partageraient avec Vesoul ce précieux trésor, chargèrent M. Durand d'en donner avis aux trappistes. (2)

(2) M. Brulley commet ici une légère erreur. Bellevaux n'était pas un monastère de trappistes. On suivait dans cette maison, les règlements d'Eustache de Beaufort, réformateur de Sept-Fons au XVII<sup>e</sup> siècle. Quelques instances, qu'on lui fit, malgré tout ce qu'il eut à souffrir, dom Eugène Huvelin ne voulut jamais consentir à réunir sa communauté à la Congrégation de la Trappe, et cette

Muni de cette pièce, datée du 6 juillet 1819, le frère Minet se présenta, le 13 du même mois chez M. Bideaux, curé de la ville, reçut le 19, par décision du conseil de fabrique, la cuisse, la jambe et le pied droit du saint et rentra le 20 au couvent. La relique fut renfermée dans une modeste châsse en bois et déposée dans le premier compartiment des anciennes remises claustrales, transformé en chapelle provisoire par les nouveaux cénobites. Mais l'archevêque diocésain n'en autorisa l'exposition que le 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante (1820).

« Sur ces entrefaites, Pierre-Marie Lécot, de Mercey-sur-Saône, âgé d'environ quinze ans, gémissait sous les étreintes d'une maladie cruelle qui le conduisait lentement vers la tombe. Ses parents, désespérant des secours de l'art dont ils avaient pu constater l'inutilité, s'engagèrent à faire un voyage à saint Pierre de Tarentaise si leur fils recouvrait la santé. Aussitôt le jeune homme entra en convalescence. Mais la promesse tardant à s'accomplir, le mal recommença plus violent que jamais. La famille comprit alors que Dieu la punissait, et, malgré le danger de mort dans lequel elle laissait son enfant, la mère partit pour Cirey. A son retour, le jeune Pierre-Marie était complètement guéri.

« La fête anniversaire du retour des reliques du Thaumaturge à Bellevaux fut fixée au 20 juillet, et

fusion n'eut lieu qu'après sa mort, en 1830. *Histoire des Trappistes du Val-Sainte-Marie*, pag. 30.)

le pape Léon XII accorda à ceux qui viendraient les vénérer dans l'humble oratoire du couvent, une indulgence plénière à gagner un jour de chaque mois (1). L'ordinaire diocésain fixa la visite au Dimanche, pour la plus grande commodité des pèlerins. Cette faveur insigne et les souvenirs d'autrefois ramenèrent les populations vers Bellevaux. Néanmoins, la fête annuelle et populaire continuait à être célébrée dans l'église paroissiale de Cirey. Seulement, après l'audition de la sainte messe, la nombreuse assistance se rendait à l'abbaye, et comme la chapelle des moines était trop petite pour contenir la foule, on se groupait dans l'avenue, à l'ombre des vieux platanes, pour entendre à ciel ouvert le panégyrique, toujours renouvelé et toujours intéressant, de l'archevêque de Tarentaise. On dit que la procession, se développant sur plus d'un kilomètre de longueur, entrait au monastère avant que les derniers pèlerins fussent sortis de l'église de Cirey.

« Quel émouvant spectacle que celui de deux ou trois mille personnes agenouillées dans un hameau, autour d'un sépulcre presque vide, et se dirigeant tout-à-coup, rangées sur deux lignes, vers un autre sanctuaire, par des chemins tortueux, entre une verdoyante campagne et des prés fleuris, dont le parfum, se mêlant à celui de la prière, montait au pied du trône de Dieu (2).

(1) Voir les rescrits de Léon XII aux Pièces justificatives.

(2) BRULTEY, *Saint Pierre de Tarentaise, ses miracles, ses reliques, son culte*, pag. 50 à 74.

« Le culte du Thaumaturge ne devait pas longtemps avoir son principal siège à Bellevaux, car Dieu, qui est admirable dans ses Saints, pensait à le transporter ailleurs. Il inspira à un habitant du diocèse de Saint-Claude de venir faire un voyage à Bellevaux et d'emporter avec lui une parcelle du précieux corps; que Dom Eugène lui avait donnée. Il la céda, de retour chez lui, au curé de sa paroisse, qui la plaça dans son église. Instruits de cela, les habitants conçurent pour saint Pierre une dévotion toute particulière, qui se communiqua aux paroisses voisines. En 1835, ce bon curé écrivit au supérieur des trappistes du Val-Sainte-Marie que le concours des fidèles dans son église, pour honorer saint Pierre, l'avait engagé à faire sculpter une magnifique statue qui le représentait parfaitement, et il le pria de vouloir bien lui envoyer une parcelle plus considérable du saint corps, pour la placer dans cette statue qui devait lui servir de reliquaire.

« Lorsque, en 1830, après la mort de Dom Eugène (1), la communauté de Bellevaux se réunit à

(1) Dom Eugène Huvelin avait fait bâtir en l'honneur de saint Pierre de Tarentaise une chapelle fort propre hors de la clôture et y avait déposé dans une belle châsse la relique du Saint. On venait l'honorer de toute part, et jusqu'à son dernier jour on put admirer la charité, le zèle, la patience avec lesquels Dom Eugène confessait les pèlerins et leur faisait gagner les indulgences du pèlerinage. Il mourut de la mort des justes le 29 mars 1822, dans la 86<sup>e</sup> année de son âge, la 66<sup>e</sup> de sa profession religieuse.

la congrégation de la Trappe, le cardinal de Rohan, archevêque de Besançon voulut faire la cérémonie de l'installation des trappistes dans son diocèse au pied de la relique de saint Pierre. Il fut profondément ému lorsqu'il considéra cette jambe qui lui parut encore vivante et qui lui rappelait toutes les courses apostoliques de ce grand archevêque. Il l'invoqua avec une foi vive et une grande confiance pour lui-même et pour son diocèse : il l'invoqua aussi pour ces religieux qu'il avait fait venir de l'abbaye du Gard (1) afin de garder le saint tombeau et faire reflourir l'état monastique en Franche-Comté. Le discours qu'il prononça lors de cette cérémonie se ressentit de l'émotion profonde que son cœur avait éprouvée. Il ne rappela qu'avec douleur ce qu'avait été Bellevaux dans les anciens jours, lorsque ce beau pays était couvert de pèlerins qui venaient recueillir les grâces que saint Pierre leur faisait obtenir et de religieux qui exerçaient à leur égard avec une charité infatigable tous les devoirs de l'hospitalité.

« 1830 chassa les trappistes de Bellevaux. Ils se dirigèrent alors vers la Suisse, emportant avec eux la relique de saint Pierre. Mgr de Roten, évêque de Sion, vint avec son clergé lui rendre ses hommages à Géronde (2), et appliqua son sceau sur la chasse

(1) L'abbaye du Gard, à trois lieues d'Amiens, sur les bords de la Somme, fille de Charliou, de la lignée de Clairvaux. Fondée en 1137 par Gérard Guarmond, comte de Péquigny.

(2) Quand les Fribourgeois, en 1830, virent arriver à

qui la contenait : dans cette même circonstance, il conféra les ordres à deux religieux qui eurent aussi le bonheur de recevoir la prêtrise des mains de ce saint évêque. Lorsque les trappistes furent

Fribourg les trappistes chassés de Bellevaux, ils conçurent l'espoir de voir la Val-Sainte reflourir par leur présence et M<sup>r</sup> Pierre Tobie Jonny évêque-comte de Lausanne et Fribourg, fit les plus vives instances pour obtenir leur rétablissement dans cette maison. Les habitants des communes de Charmey, sur le territoire de laquelle est située la Val-Sainte, de Farvagny, de Posat, de Lantigny conjurèrent aussi le gouvernement de leur rendre ceux qui leur avaient fait tant de bien et qui voulaient leur en faire encore. Pendant ces négociations, de charitables personnes offrirent une généreuse hospitalité aux religieux exilés. Dans ce nombre nous devons citer Monsieur et Madame de Fegely, M. de Diesbach de Bellerroche, les messieurs Reiff, les dames de Praoman. Le gouvernement de Fribourg fut sourd à toutes les supplications et ce fut le Valais qui eut l'honneur de les voir s'établir sur son territoire. Appelés en ce pays par la diète et par M<sup>r</sup> de Sion, les trappistes choisirent, entre plusieurs propriétés, qu'on leur offrait, l'ancien couvent des Carmes, situé sur le rocher de Géronde; un des plus beaux sites du Valais, mais lieu des plus arides, où l'on ne trouvait rien pour les besoins de la vie; rien pas même de l'eau, qu'il fallait aller chercher au pied du rocher à près d'une demie-lieue de distance. Les enfants de saint Bernard passèrent trois ans dans ce lieu où ils eurent à supporter les plus grandes fatigues. Enfin en 1834 les vœux du clergé et des fidèles de Besançon les rappelèrent en France, ils obéirent avec joie, quittèrent le Valais, regrettés de tous les habitants et vinrent au Val-Sainte-Marie près d'Orneaux. Cette nouvelle solitude s'appela d'abord le Roncheret, puis l'Etable de Bethléem, mais l'Acte qui en rendait les trappistes propriétaires ayant été passé le 8 septembre 1834 fête de la nativité de la sainte Vierge, elle prit et garda celui du Val-Sainte-Marie. (*Histoire des Trappistes du Val-Sainte-Marie.*)

rentrés dans le diocèse de Besançon, le corps de saint Pierre, revenu avec eux, devint de nouveau l'objet de la sollicitude et de la vénération de Mgr l'archevêque. Dans la visite qu'il fit au Val-Sainte-Marie en 1837, il commença par se rendre auprès de la relique, s'y prosterna et lui rendit ses hommages. Peu après il obtint que Mgr Rey, évêque d'Annecy, vint donner la retraite ecclésiastique à son clergé. Ce digne prélat, très-connu en France où il est si vénéré pour le bien qu'il y a fait avant d'être nommé évêque d'Annecy, sut, par l'onction qui accompagnait sa parole et par la sainteté que respirait toute sa personne, gagner la confiance de son nombreux auditoire. Chacun fut plus touché et plus convaincu de l'importance de ses devoirs et de la nécessité de les bien remplir. Mgr Mathieu, archevêque de Besançon, voulut témoigner sa reconnaissance au digne évêque d'Annecy. Il demanda au prieur du Val-Sainte-Marie, une relique de saint Pierre de Tarentaise. Le prieur ouvrit la châsse assisté de deux religieux, détacha une parcelle et dressa le procès-verbal qu'il envoya avec la relique à Mgr Mathieu. Placée par Sa Grandeur dans un reliquaire convenable et accompagnée du procès-verbal, elle fut envoyée à Mgr d'Annecy qui la reçut avec le plus grand respect. Le vénérable archevêque de Besançon ne pouvait mieux témoigner sa reconnaissance qu'en confiant un dépôt aussi précieux à Mgr d'Annecy,

l'un des plus grands prélats de son temps et digne en tout de saint Pierre de Tarentaise, l'ornement et la gloire du clergé de Savoie (1).

Vers 1841, les trappistes du Val-Sainte-Marie ayant fait bâtir un quartier pour les hôtes, firent dans ce bâtiment une chapelle à l'usage des étrangers. Pour la plus grande commodité des pèlerins de tout sexe, ils placèrent cette chapelle sous le vocable de saint Pierre de Tarentaise. C'est là que, dans leur pensée, devaient désormais se vénérer les restes sacrés de leur glorieux patron; c'est là que le thaumaturge devait faire de nouveau éclater sa puissance et répandre ses bénédictions sur les peuples d'alentour. Mais Dieu en avait décidé autrement. Après un séjour de 16 ans au Val-Sainte-Marie, les trappistes se virent forcés de quitter cette maison pour des causes qu'il n'entre pas dans notre récit de faire connaître. Ils se fixèrent à la Grâce-Dieu (2), et

(1) (Hist. du V.-S.-M. passim.) Il ne sera peut-être pas sans intérêt pour le lecteur de savoir en quel état se trouvent les reliques de saint Pierre. Voici ce qu'écrivait, en 1811, l'auteur de l'*Hist. des trappistes du V.-S.-M.* Depuis, les reliques sont toujours les mêmes : « On est surpris de voir qu'après plus de sept cents ans tout cela soit encore aussi intact. La cuisse, la jambe et le pied se tiennent et ont la même attitude que les membres d'une personne couchée. On voit les doigts, les chairs, les nerfs, qui ne diffèrent de ceux d'un corps vivant que parce qu'ils sont desséchés, et l'on s'étonnera encore davantage si l'on pense aux mauvais traitements qu'ils subirent pendant la grande Révolution et aux divers voyages qu'ils ont faits depuis. »

(2) La Grâce-Dieu, *Gratia Dei*, dans le diocèse de Besançon ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux, fille de la Charité, de

aujourd'hui les visiteurs de cette abbaye, s'arrêtent avec respect, en passant, devant la chasse qui renferme, outre la relique dont il a été question, une partie du manteau du Saint, sa mitre et son ciboire, dont les trappistes ont encore hérité de M. Tharin.

« D'autres lieux encore voient se perpétuer le culte de l'illustre Archevêque.

« A Vesoul, on voit souvent des personnes agenouillées devant l'autel qui lui est consacré dans l'église paroissiale. Tamié possède depuis quelques années le précieux chef de son saint fondateur, et les pieux habitants de la Tarentaise se plaisent à lui offrir leurs hommages.

« Mais les pèlerins affluent surtout dans l'église de Cirey, parce que le tombeau du Saint est toujours la source principale de ses faveurs, et qu'on en trouve des preuves palpables dans les objets qui décorent sa chapelle.

la filiation de Morimond, fondée l'an 1135 ou 1152 dans le bailliage d'Amont par les libéralités des seigneurs du pays. Cette abbaye a toujours eu ses abbés réguliers jusqu'à la suppression des ordres religieux en France. Lorsque, en 1844, les trappistes du Val-Sainte-Marie vinrent s'y fixer, elle était dans un complet délabrement. Grâce aux dons du pieux archevêque de Besançon et aux libéralités des fidèles, l'abbaye de la Grâce-Dieu a été réparée convenablement; elle conserve encore maintenant son titre d'abbaye et son supérieur est un abbé. Le monastère, peuplé d'un grand nombre de religieux fait partie de la commune de Chaux-les-Passavant, canton de Vercel, arrondissement de Baume-les-Dames (Doubs); il est situé dans un beau vallon solitaire, à 27 Kilomètres E. de Besançon. (MIGNÉ *Dict. des Abbayes*, col. 350.)

« En effet, le grand tableau du retable est un excellent résumé de la puissance miraculeuse de saint Pierre de Tarentaise. On y voit, à droite de l'image du Saint, un furieux qui se débat, un aveugle agenouillé qui réclame le bienfait de la lumière, un mort qui sort de son suaire, une femme presque étendue sur le cadavre d'un enfant mort-né qui entr'ouvre les yeux, respire et reçoit le baptême; à gauche, une autre femme qui implore à genoux une faveur pour sa jeune fille, prosternée comme elle; deux vieillards, dont l'un paraît radieux, tandis que l'autre semble plongé dans une anxiété profonde; enfin un jeune homme, un ange gardien probablement, qui montre le Prélat à une figure lointaine.

« Mais quatre *ex-voto* suspendus à un pilastre attestent des prodiges plus récents. Le plus ancien date de 1791 et nous rappelle la main coupée de saint Jean Damascène: c'est une dame de Besançon qui vient de s'endommager fortement le poignet; le tranchant est à ses pieds et le sang s'échappe à flots de la blessure. Elle se jette à genoux, invoque le Saint et la plaie se cicatrise. Un autre, de 1818, nous montre Joséphine Kern, de Schremberg, dans la Forêt-Noire. Épuisée par une longue maladie, elle touche à ses derniers moments; déjà le râle précurseur de la mort se fait entendre: mais voilà qu'une de ses parentes s'avise de réciter auprès de son chevet les litanies de l'archevêque de Tarentaise; à ces mots: « Saint Pierre, médecin chari-

table des malades, priez pour nous », l'agonisante se réveille et déclare qu'elle est parfaitement guérie. Nous ne connaissons pas la légende du troisième, ni celle du quatrième qui porte le millésime de 1813. Ce sont des apparitions du Thaumaturge à des personnes agenouillées et priant avec ferveur. Un cinquième, indiquant la guérison miraculeuse de M<sup>me</sup> Estrayer, commerçante à Besançon, a disparu depuis longtemps. Il représentait la malade pâle et affaissée dans un lit autour duquel six enfants, rangés par ordre de taille, priaient les mains jointes, et saint Pierre en habits pontificaux, ordonnant à la mort de lâcher sa victime.

« Les croix d'or et d'argent, les chaînes, les colliers, les chapelets, les médaillons, les médailles, les cœurs symboliques, les riches vases de fleurs, les chandeliers brillants, les grands candélabres, offerts à saint Pierre par la reconnaissance des pèlerins, ne sont-ils pas la preuve la plus évidente que, du fond de sa tombe, notre puissant Protecteur écoute et console les âmes affligées qui viennent, de près ou de loin, prier avec foi devant son autel ? Je ne parlerai pas des bâtons et des béquilles, témoignages encore plus éclatants de sa miraculeuse puissance. Des personnes qui n'ont pas encore atteint leur demi-siècle affirment avoir vu, à l'époque de leur jeunesse, un vieillard appuyé sur deux crosses se traîner péniblement dans notre église et en sortir un quart d'heure après avec la plus grande aisance. Vers 1830, l'épouse d'un professeur du lycée de

Besançon, M<sup>me</sup> Bertrand, présenta devant l'autel de saint Pierre un enfant de quatre ans qui ne pouvait encore se servir de ses jambes. Rien d'extraordinaire ne se produisit dans la chapelle ; mais pendant le retour des pèlerins, qui se fit en voiture, la mère remarqua que son fils commençait à se tenir debout, et lorsqu'elle fut rentrée à la maison, elle eut la joie de le voir marcher et bientôt courir.

« Dans le mois de juillet de l'année 1842, des religieuses de l'hôpital Saint-Jacques amenèrent à Cirey, Justine Claude, malheureuse orpheline qu'une maladie de langueur consumait lentement. Cette jeune fille était si faible qu'elle s'évanouit quand on la descendit de voiture devant la porte de l'église ; mais, avec le secours de l'éther, on parvint à rappeler en elle un souffle de vie. Transportée doucement auprès de la table sainte, elle communiâ de la main de M. Viard, alors curé de la paroisse, fit l'action de grâces avec un recueillement que les assistants prirent pour une extase, après quoi elle demanda à être conduite dans la chapelle du Saint. Elle n'y fut pas plutôt que, sentant un frisson lui traverser le corps, elle exhala un soupir prolongé et s'écria : « Miracle ! je suis guérie ! » Puis tombant à genoux, elle embrassa les marches de l'autel, remercia son bienfaiteur avec l'émotion d'une âme ivre de joie, se releva légère et courut d'un pas ferme et rapide apprendre son bonheur au voiturier qui l'avait amenée. La reconnaissance la rappelle souvent au tombeau de

saint Pierre. Nous l'avons vue l'année dernière (1); elle nous a parlé de sa guérison et nous a dit avoir fait à pied, malgré ses cinquante ans, le trajet de Besançon à Cirey.

« Des personnes de toute confiance attestent que plusieurs enfants morts-nés, un de Mérey entre autres, ont donné, devant l'autel de saint Pierre, des signes de vie suffisants pour qu'on pût leur administrer sûrement le sacrement de baptême. Un homme déjà courbé sous le poids des ans ne manque jamais de se rendre à la fête du 8 mai, parce que, dit-il, le Saint a accordé le même bienfait à l'un des membres de sa famille. Il en est un autre qui a pris l'engagement de venir, pendant dix ans, passer le jour de Noël à Cirey, en souvenir de ce que le Thanmaturge a rendu la souplesse à ses membres engourdis.

« En 1858, un enfant de Vellexon, âgé de douze à treize ans, que la petite-vérole avait rendu sourd-muet, étant venu prier saint Pierre a d'abord recouvré la parole; au second voyage, qu'il fit l'année suivante, ses oreilles se sont ouvertes, et l'ouïe lui a été rendue. Depuis, il n'a jamais manqué de venir fêter le 8 mai dans notre église, et, pour mieux témoigner sa reconnaissance à son bienfaiteur, il se contente de pain et d'eau.

« En 1859, une petite boîteuse de Queutrey, en compagnie de sa mère, vint demander sa guérison

à notre Saint. Ces deux personnes ont longuement prié, mais sans succès. Le moment du retour est venu, et, pour comble d'infortune, la voiture d'occasion qui les a amenées ne peut les recevoir, faute de place. Que le voyage sera long ! Combien surtout il sera pénible, car la pauvre estropiée ne se traîne qu'à l'aide de ses béquilles ! Il ne lui faut pas moins d'une heure et demie pour atteindre le sommet de la Braie, point culminant de la colline qui sépare Cirey du bourg de Rioz. Les voyageuses s'arrêtent en cet endroit et la mère dit à sa fille : « Mon enfant, puisque nous apercevons d'ici encore l'église où repose le corps du bienheureux saint Pierre, mettons-nous à genoux et renouvelons-lui nos instances ; je n'ai point encore perdu l'espoir qu'il nous exaucera. » Elles se prosternent donc et recommencent leurs supplications avec plus de ferveur que jamais. Cette fois le Saint se laisse toucher, l'infirmesent ses reins se fortifier, elle se lève, se redresse, jette ses béquilles et s'écrie : « Mère, je puis marcher sans cela. » Les deux pèlerines regagnèrent ensuite leurs foyers sans fatigue, louant le Seigneur d'avoir exaucé leurs vœux.

« L'année 1860 fut encore marquée par un prodige. Trois personnes de Cambonin, paroisse de Saint-Gand, étaient venues s'agenouiller sur les dalles de la chapelle Saint-Pierre : c'étaient la mère, la fille et la tante. Les deux sœurs lisaient avec une attention soutenue des formules de prières, tandis que la fille, âgée d'environ neuf ans, et placé

(1) 1873.

entre les deux, les regardait avec un œil distrait, laissant pendre ses deux bras atrophiés. Mais voilà que tout à coup elle aperçoit une image dans le livre de sa mère et la saisit avec rapidité de la main droite, ce que voyant, la tante s'empresse d'en étaler une autre, qui est également saisie par la main gauche de l'enfant. Le miracle était complet : les protégées adressèrent au puissant archevêque d'affectueuses actions de grâces, et quand la jeune fille fut capable de comprendre l'importance du bienfait reçu, elle ne manqua point de venir elle-même remercier le Saint qui avait eu pitié de son sort.

Depuis quelque temps il ne se produisait plus de merveilles autour de l'auguste tombeau, qui semblait privé de son ancienne vertu, lorsqu'en 1868, un particulier de Ternuay, horloger à Besançon, nous amena son fils, atteint de la danse de Saint-Guy. Le petit garçon avait contracté cette cruelle maladie pour avoir été perdu dans les vignes de Bregilles, où il était resté trois jours sans nourriture, exposé au froid des nuits et aux angoisses de la frayeur. Nous lui avons fait toucher le reliquaire, l'autel et le sépulcre de notre illustre Saint, et dès lors le calme lui a été rendu.

« Qu'on nous permette, avant de clore ces pages, de transcrire une lettre que nous avons reçue de M. l'abbé Bury, curé d'Oiselay :

« Très-cher confrère et ancien condisciple,

« Puisque vous vous occupez d'écrire la vie de

saint Pierre de Tarentaise, il me paraît bon de vous donner connaissance d'une guérison merveilleuse opérée sur l'une de mes paroissiennes.

« Antoinette Pahin est née à Oiselay le 8 mai 1869, jour de la fête établie dans votre paroisse en l'honneur du glorieux Archevêque. Cette enfant fit une chute au commencement de 1870, et depuis ce moment, son genou gauche disloqué, qui lui causait de vives souffrances, se refusa à tout essai de marche. Bien plus, la jambe et la cuisses'atrophierent au point que la peau seule resta sur les os. Les parents appelèrent plusieurs médecins, qui furent complètement impuissants à enrayer le mal. Après deux mois de médications infructueuses, ils conduisirent leur petite fille à l'un des docteurs les plus expérimentés de Besançon, qui leur traça une ordonnance dont l'application devait amener infailliblement la guérison, au dire du praticien. Mais ce nouveau traitement, suivi avec ponctualité pendant quinze jours ne produisit pas plus de résultat que les autres. Alors la mère, voyant l'inutilité des remèdes les rejeta tous et voua son enfant à saint Pierre. Elle fit en conséquence le voyage de Cirey avec deux autres personnes pieuses de ma paroisse. Vous avez béni la malade, vous lui avez appliqué les reliques de votre bon saint, et quinze jours après Antoinette ne souffrait plus, commençait à marcher et sa jambe reprenait de la nourriture. Aujourd'hui c'est la mieux portante et la plus alerte des enfants de notre village.

« Voilà cher condisciple, le fait que j'avais à vous apprendre. Reste à vous d'en tirer les conséquences que vous jugerez convenir.

« Agréez etc.

Ch. Bury.

« Les conséquences que nous en tirerons, c'est que ce prodige contribue, avec tous ceux que nous avons déjà signalés, à soutenir notre pèlerinage au milieu de l'affaiblissement visible de la foi. Les uns viennent au tombeau de saint Pierre de Tarentaise pour y déposer des actions de grâces, les autres pour implorer, dans leur détresse, l'assistance du consolateur des affligés, beaucoup pour gagner l'indulgence plénière accordée aux visiteurs de cette pierre bénie par le prisonnier malheureux du Vatican, l'admirable et bien-aimé Pie IX ; enfin tous avec l'espoir d'être guidés dans le chemin du ciel par celui qui a su autrefois démasquer l'époux adultère de l'Eglise et maintenir nos pères sous la houlette du pasteur légitime (1).

## §. II. — TAMIÉ.

Nous pensons qu'avant de parler de la translation du chef de saint Pierre de Tarentaise au monastère de Tamié, il ne sera pas hors de propos de donner à nos lecteurs quelques détails sur cette abbaye

(1) BRULTEY, *Saint Pierre de Tarentaise ses miracles, ses reliques, son culte*, pag. 74 à 83.

que le saint pontife arrosa de ses sueurs, qu'il édifie de ses vertus et qui, aujourd'hui, regarde comme son plus beau titre de gloire d'avoir eu pour premier abbé et pour fondateur ce parfait disciple du Sauveur.

L'abbaye de Tamié, comme nous l'avons déjà dit, fut due à la pieuse inspiration de saint Pierre I de Tarentaise et aux libéralités de trois frères de la noble maison de Chevron-Villette (1).

« Tamié, *Stamedium*, est le nom donné, depuis une époque très-reculée, à une gorge étroite située sur la chaîne secondaire des Alpes Pennines, entre Faverges, Albertville et Grésy. Ce défilé, qui s'étend sur une lieue de longueur, était couvert au moyen-âge de forêts épaisses, au milieu desquelles serpentait un chemin presque impraticable. Les neiges s'y amoncelaient pendant l'hiver ; la tourmente y régnait une partie de l'année, et il fallait un courage stimulé par une nécessité absolue pour que les

(1) Les courtisans des premiers comtes de Savoie se plurent à leur attribuer une large part dans la création de Tamié. Selon eux ce serait après une bataille sanglante livrée dans ce défilé au comte de Genève, qu'Amédée III aurait bâti au même lieu un oratoire et que Pierre de Tarentaise aurait emmené des moines de Bonnevaux pour le desservir. Cette fable ne supporte même par l'examen ; ni l'histoire, ni la tradition n'ont conservé le souvenir de ce prétendu combat ; la charte de fondation de l'abbaye, monument authentique, ne porte même pas le nom d'Amédée, ne dit pas un mot de son intervention. Aussi, tous aujourd'hui s'accordent à regarder les Chevron-Villette comme les véritables fondateurs de Tamié et l'abbaye porte : d'azur au chevron d'argent, le tout surmonté de la crose abbatiale.

voyageurs osassent s'aventurer dans cette effrayante solitude. » Le col de Tamié était pourtant très-fréquenté. Les marchands que leurs affaires appelaient de Genève en Piémont, et nombreuses étaient les relations commerciales entre ces deux contrées, choisissaient de préférence cette voie. Durant la belle saison, aux neiges et aux avalanches succédaient un danger d'une autre espèce. De nombreuses bandes de voleurs attirés par l'appât de riches aubaines éalisaient domicile dans les bois touffus du col, et malheur au marchand qui s'engageait dans le redoutable défilé. Fût-il seul ou en compagnie, il disparaissait pour toujours. Amédée III voulut remédier à cet audacieux brigandage : il fit pratiquer des éclaircies dans la forêt, rendit la route praticable et pendit quelques voleurs aux arbres qui la bordaient. Dès-lors le col de Tamié perdit son nom de *coupe-gorge*, qu'il méritait à si juste titre; cependant il n'en resta pas moins un passage fort dangereux pour les voyageurs.

Mais les moines de Bonnevaux arrivent. Ils sont appelés par un prélat sorti de leurs rangs; qui sait ce qu'il peut attendre de tels hommes. « Venez, leur a-t-il dit, j'ai dans mon diocèse, un lieu inhabitable; je vous l'ai choisi pour y fonder un monastère. Il est désert, dangereux, des meurtres s'y commettent fréquemment; vous le peuplerez, vos prières protégeront les passants; vous n'avez rien, vous y fonderez un hospice gratuit pour les voyageurs. » Tel fut le but principal de la création de

Tamié; telle fut la mission confiée à notre Saint par celui qu'il devait un jour remplacer sur son siège archiépiscopal et dont il devait faire revivre en lui-même, avec un nouvel éclat, et le nom et les vertus. La tâche était rude. Les cisterciens, qu'animait leur digne abbé, le premier au travail comme le premier au chœur, sont à sa hauteur et la remplissent dignement. Avec une incroyable célérité ce désert se transforme. Les arbres séculaires tombent sous la hache des religieux; les sources découlant des forêts et les eaux pluviales se concentrent dans trois vastes réservoirs dont un seul subsiste encore aujourd'hui; de riches moissons, de gras pâturages remplacent les broussailles et les halliers, et, au milieu du col, de cet ancien *coupe-gorge*, aujourd'hui vallon fertile, le monastère offre un gîte hospitalier au voyageur harassé de fatigue.

Six ans se sont écoulés. L'abbé Pierre a terminé sa tâche. Dieu l'appelle à d'autres travaux. Qu'il aille le cœur tranquille exercer sa charité et son zèle sur un plus vaste théâtre, son œuvre est assise sur des bases solides. Les religieux, fidèles imitateurs de ses vertus, gravissent à l'envi les sentiers escarpés de la perfection; les malheureux de toute espèce savent déjà que là-bas dans ces hautes montagnes est une maison bénie où des mains charitables adouciront leur misère, panseront leurs plaies; qu'elles soient produites par les souffrances du corps ou par les douleurs de l'âme. Les seigneurs de la contrée, reconnaissants des services rendus par ces bienfai-

teurs de l'humanité, entourent le monastère de leur protection, et lui prodiguent à l'envi les plus grandes largesses ; d'autres font mieux encore, ils échan- gent leurs cottes de maille et leur haubert d'acier contre le froc et la coule monastique.

Pierre, d'ailleurs, ne s'éloigne pas tout entier : son esprit demeure au milieu de ses frères. Durant le cours de sa longue carrière il les guidera encore de loin comme de près, et quand la mort aura arrêté ses pas sur une terre étrangère, du haut du ciel il protégera cette maison bénie, objet de sa tendresse.

Ses successeurs seront dignes de lui, et si les communautés, aussi bien que les familles particulières brillent principalement de la gloire de leurs chefs, on peut dire que cette gloire n'a jamais manqué à Tamié,

Outre saint Pierre, qui a jeté tant d'éclat sur cette abbaye, les quarante-deux abbés ses successeurs furent presque tous des hommes marquants. La plupart, de haute naissance, avaient été gradués. Quelques-uns avaient professé dans les grandes universités avant d'être promus à cette dignité, et plusieurs en sont sortis pour aller diriger et administrer des diocèses (1).

De là les prérogatives accordées à l'abbé de Tamié. Il était pour l'ordinaire honoré du titre de conseiller du prince et de celui de vicaire-général

(1) Voir aux pièces justificatives la liste des abbés de Tamié.

de l'ordre de Cîteaux pour la province de Savoie, laquelle s'étendait sur le Dauphiné. Il jouissait depuis des siècles de ce dernier privilège qui emportait juridiction ; ainsi qu'on le voit par le billet ducal, sous date du 3 septembre 1672, signé Charles-Emmanuel II, par lequel ce prince déclare vouloir que la qualité de vicaire-général de l'ordre de Cîteaux en Savoie soit annexé au titre même d'abbé de Tamié, *comme il en était en possession immémoriale*, sans qu'il fut besoin pour cela de lettres particulières de l'abbé de Cîteaux qui, du reste, les accordait presque toujours. Les provisions qui ne contenaient pas le titre de vicaire-général n'étaient entérinées au Sénat que sous la protestation qu'il n'en résulterait aucun préjudice *de sa possession immémoriale*, protestation qui se lit dans les décrets du 1<sup>er</sup> octobre 1751 et 31 octobre 1753.

Comme vicaire-général, l'abbé de Tamié avait la charge et le droit de visiter les autres communautés de l'ordre. Il conste que dès 1596, il fit treize fois la visite de l'abbaye d'Hautecombe, et que malgré la définition XXXIV, *de Epis. et cler.* du code Fabrien, il continua à la visiter, même depuis que l'évêque de Chambéry en devint abbé commendataire.

Tamié compta d'abord trois siècles d'une grande ferveur ; laps de temps considérable, exemple fort beau ; peut-être fort rare. Il ne fut pas exempt ensuite, il est vrai, de payer son tribut à ce qu'on peut appeler le *mal de l'époque*. Toutefois le rela-

chement, si naturel à l'homme, qui s'y introduisit, n'empêcha pas que toujours l'office divin et l'aumône ne s'y fissent régulièrement.

Mais Tamié eut enfin son Zorobabel et son Esdras. Ses beaux jours revinrent pour ne plus s'éclipser. La fin répondit au commencement.

« Dom Jean-Antoine de la Forest de Somont avait été nommé abbé de Tamié en 1665 ; il avait alors vingt ans et succédait à son oncle, après la mort duquel il fut achever son noviciat à Citeaux. Il fit profession entre les mains du général Claude Vauassin de Corsain, qui lui inspira un vif attachement pour la première maison de l'Ordre, mais qui par-là même lui fit concevoir de fâcheuses préventions contre toute réforme. Aussi se montra-t-il l'un des adversaires les plus déclarés de l'abbé de Rancé et composa-t-il contre lui un livre où le réformateur n'était pas épargné et le ridicule jeté à pleines mains sur les usages qu'il avait introduits à la Trappe. Devenu procureur-général de l'Ordre, l'abbé de Tamié soutint avec chaleur, à Rome et à Paris, les droits de la maison-mère (1). Et cependant dom Jean-Antoine de Somont devait devenir une des plus fermes colonnes de la congrégation naissante.

(1) L'ouvrage composé par l'abbé de Somont contre la réforme de Rancé ne nous est pas parvenu. Pour mieux établir les droits de la maison-mère, il en composa un autre : *Le véritable gouvernement de Citeaux* (in-4., Paris, 1678), où brille une connaissance approfondie du droit et des constitutions de l'institut cistercien.

En 1677, on ne sait pourquoi, mais poussé sans nul doute par l'esprit de Dieu, il vient à la Trappe. Ce qu'il voit, ce qu'il entend, l'étonne au-delà de toute expression. De l'étonnement il passe à l'admiration. Son cœur est touché. Un soir il rentre dans sa cellule encore plus ému que d'habitude et verse d'abondantes larmes. La nuit entière se passe dans la prière et les sanglots. Enfin au lever du soleil il court trouver l'abbé de la Trappe, tombe à ses pieds et lui demande à entrer dans la Réforme, promettant de la faire adopter par son monastère. Reçu à bras ouverts par M. de Rancé, dom de Somont tint parole et les nouveaux règlements furent mis en vigueur à Tamié le 21 novembre 1677, jour de la Présentation de la sainte Vierge. Trois religieux de la Trappe prêtèrent leur concours à cette œuvre et demeurèrent à l'abbaye le temps nécessaire (1). Dom de Somont avait encore un autre auxiliaire tout dévoué, c'était Jean-François Cornuty, religieux de Tamié, qui, envoyé quelques années auparavant à Paris avec M. de Somont pour y achever ses études, avait quitté furtivement cette ville pour venir à la Trappe prendre place parmi les disciples du Réformateur. Dom de Somont qui appréciait son religieux et savait tout ce qu'il pouvait en attendre, le demanda et l'obtint sans peine.

(1) Voici les noms de ces trois religieux : Dom Alain Morony et Dom Anselme Gillet, prêtres profès ; frère Antoine Noël, convers. ex-valet de chambre de M. de Rancé. Les deux premiers seuls retournèrent à la Trappe.

« Tamié, disait-il, ne peut se passer de ce religieux. » Il avait raison et Cornuty le remplaça sur son siège abbatial.

La réforme que leur abbé voulait introduire à Tamié fut très-mal reçue par les religieux; ils se retirèrent ailleurs, à l'exception de cinq d'entre eux, deux profès et trois novices.

« C'est ainsi que la réforme de la Trappe s'établit à Tamié, malgré les contradictions qui l'accueillirent à son début. La nouvelle communauté adopta les règlements de M. de Rancé dans toute leur étendue, sauf qu'elle s'accorda l'usage du beurre et des œufs, et qu'elle fixa pour chaque jour une courte récréation. Ces adoucissements disparurent sous les abbés qui succédèrent à MM. de Somont et Cornuty.

« L'abbaye de Tamié peut être considérée comme la première fille de la Trappe et la seconde maison de l'Ordre. C'était l'avis de M. de Rancé qui, écrivait le 8 octobre 1683 à dom Cornuty: « Je vous avoue que je regarde Tamié comme la Trappe, et que je vois ce que vous faites en ce pays-là comme si vous le faisiez ici (1). »

La réforme fit revivre à Tamié la ferveur des anciens jours, c'est le témoignage rendu aux religieux de ce monastère par Dom Martène dans le *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*. « Ils répandent, dit-il, l'odeur de leur vertu dans

(1) BURNIER, *Histoire de l'abbaye de Tamié*, pag. 110.

tout le pays, et certainement il est impossible de les voir sans être touché de leur modestie et de leur recueillement. Cette modestie passe des religieux aux domestiques qui gardent également le silence, se voient et font leurs ouvrages ensemble sans se parler. Les hôtes y sont reçus avec toute la charité et la propreté possible, etc... La grande retraite des religieux de Tamié n'empêche pas qu'ils n'aient une bibliothèque. Nous y trouvâmes même des manuscrits parmi lesquels il y a un ouvrage de Pierre Abailard qui a pour titre: *Petri Abailardi de universalibus et singularibus ad Olivarium filium suum tractatus*. Leur chartrier est le plus propre et le mieux arrangé que j'aie vu (1). »

Hélas! en écrivant ces lignes, dom Martène ne pouvait prévoir que moins d'un siècle plus tard, cette belle bibliothèque, ces chartres précieuses seraient livrées aux flammes par ses propres compatriotes (2).

Le 3 août 1788, dom Antoine Gabet, ex-garde-du-corps des rois de Savoie, était appelé à l'unani-

(1) BURNIER, *Histoire de l'abbaye de Tamié*, p. 140.

(2) Débry, (le commissaire de la Convention) et sa bande réunirent en tas auprès d'un cerisier les livres de piété qu'on put découvrir, des tableaux, des papiers et des titres de toute espèce; le feu dévora ces richesses archéologiques dont la perte serait irréparable pour nous si les archives du Sénat n'y suppléaient en partie. Le tronc noirci de l'arbre qui fut le centre de cet auto-da-fé s'élève encore aujourd'hui aux portes du monastère, comme un monument de la plus triste époque de notre histoire. (BURNIER, *Histoire de l'abbaye de Tamié*, p. 20.)

mité pour succéder sur le siège abbatial de Tamié, à l'abbé Desmaisons qui venait de mourir. A lui était réservée la douleur de voir l'œuvre fondée par saint Pierre de Tarentaise, crouler sous les coups de la tourmente révolutionnaire.

Dans les premiers jours d'avril 1793 (la Savoie avait été envahie en 1792), le couvent, après bien des menaces, se trouve tout-à-coup cerné par un détachement de troupes. Dom Gabet, sans se déconcerter fait entrer les soldats, les reçoit lui-même, les engage à se restaurer. Ils obéissent volontiers à une aussi amicale invitation, et, pendant ce temps, les religieux exécutent silencieusement les ordres de leur abbé, recueillent à la hâte ce qu'ils ont de plus précieux. Bientôt arrive ce que dom Gabet avait prévu, les soldats dorment d'un profond sommeil, étourdis par de copieuses libations. Le moment est venu, des montures sont à la porte du couvent, les unes pour porter les effets, les autres les religieux avancés en âge; et toute la communauté étouffant ses sanglots, s'éloigne en bon ordre et va chercher un asile sur la terre étrangère. Elle était sauvée grâce au sang-froid et à la prudence de son supérieur.

Nous ne suivrons pas dans leurs pérégrinations les religieux de Tamié; peut-être nous sera-t-il donné de les raconter un jour et de faire mieux connaître aux lecteurs de la *Bibliothèque Cistercienne* cette belle et noble figure de dom Gabet. Revenons à l'abbaye abandonnée.

Hélas! son sort fut celui de tant d'autres. Debry, le commissaire de la Convention, fit abattre la tour de l'église, le campanille placé au-dessus du réfectoire, et livra au pillage de sa troupe tout ce que le monastère renfermait encore d'ornements et d'objets précieux. Les cloches, au nombre de sept, furent toutes transportées à Faverges et de là aux fonderies républicaines. Le 14 nivôse an VIII, l'abbaye fut vendue pour la somme de 27,200 fr.; ses dépendances avaient déjà trouvé des acquéreurs. En 1825, elle devint la propriété de MM. Palluel, Gedy, Détal et Gibal, qui la proposèrent au roi Charles-Félix pour la rendre au culte. Le roi accepta et en fit l'acquisition en 1828. Depuis lors diverses tentatives plus ou moins heureuses furent faites pour établir à Tamié des congrégations religieuses. Fondée par des moines de Cîteaux et l'une des plus illustre de l'Ordre, l'abbaye de Tamié devait revenir à cet Institut qui fait revivre de nos jours les traditions de saint Bernard. Les Trappistes de la Grâce-Dieu, au diocèse de Besançon, entrèrent en pourparlers avec les frères de la Sainte-Famille, et sans reculer devant le prix excessif qu'on leur demandait, ils signèrent le contrat d'acquisition de ce monastère qu'ils regardent avec raison comme un précieux héritage de famille.

« Une colonie de moines venant de la Grâce-Dieu, et composée de seize religieux de chœur ou frères convers, arrivèrent à Tamié le mardi 15 octobre 1861, sous la conduite de dom Malachie Reynaud,

prieur titulaire. Sept cent vingt-neuf ans s'étaient écoulés depuis la fondation de l'abbaye, et soixante-huit ans depuis le jour où la communauté cistercienne avait abandonné cette solitude, sans espoir d'y rentrer jamais (1).

Pour rendre le monastère à sa destination primitive, la nouvelle colonie dut s'imposer des travaux longs et difficiles. On créa d'abord les cellules du dortoir commun. L'église appela ensuite l'attention des religieux, on la débâta des voitures et des tas de bois qui l'encombraient; la partie antérieure destinée aux étrangers était dans un état déplorable, elle fut restaurée, le pavé n'existait plus, on y établit un plancher, de modestes autels reprirent leurs places, et le 15 octobre 1862, jour anniversaire de la rentrée des Trappistes, la bénédiction solennelle en fut faite par M. l'abbé Tissot, chanoine d'Annecy.

« L'année suivante on fit des réparations indispensables au logement des hôtes. Les cloîtres, dont les murs barbouillés annonçaient que des écoliers y avaient longtemps pris leurs ébats, demandaient une transformation. Deux religieux s'occupèrent à les reblanchir et y tracèrent des maximes évangéliques propres à édifier les visiteurs. Les six cents mètres de canaux en bois qui amenaient l'eau de source à l'abbaye étaient presque entièrement pourris, il fallut les remplacer par des tuyaux en fonte.

(1) BURNIER, *Histoire de l'Abbaye de Tamié*, p. 235.

En 1864, la communauté a entouré de murs son humble cimetière, car on n'ensevelit plus personne dans les caveaux de l'église. Un parquet confortable a remplacé le pavé froid et humide du sanctuaire; et les Pères de la Grâce-Dieu ont fait présent à Tamié d'un maître-autel gothique dont on loue le travail; au-dessus de cet autel s'élève une belle statue de la Vierge Marie donnée par M. Alexandre Guillemin, avocat à la Cour de cassation (1).

Voilà ce qu'écrivait en 1854 l'historien de Tamié sur les travaux de restauration accomplis dans cette abbaye par les Trappistes de la Grâce-Dieu. Depuis ils ont achevé leur œuvre. Florissant comme aux beaux jours d'autrefois, le monastère de Tamié est à notre époque ce qu'il était au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles, une source de bénédictions pour toute la contrée.

Aussi Dieu a-t-il récompensé d'une manière bien sensible les zélés religieux qui ont relevé de ses ruines cette antique abbaye, en leur faisant retrouver de la manière la plus inattendue le chef de leur vénéré fondateur. De tout temps la dévotion au grand archevêque de Tarentaise avait été bien chère aux religieux de Tamié. A une époque reculée, ils avaient obtenu de leurs confrères de Bellevaux la main gauche du Saint et ils la considéraient comme leur plus précieux trésor (1). Rien ne se

(1) BURNIER, *Histoire de Tamié*, Introduction p. xxviii.

(2) « Stamedii servabatur sinistra ejus manus carne, nervis et ossibus integra. » (*Propre du diocèse de Tarentaise, office de saint Pierre II, 14 mai*). — On vénère dans la sacristie une main de saint Pierre de Tarentaise, ses habits pon-

faisait à Tamié, aucune entreprise ne s'y commençait sans que saint Pierre eût été invoqué avec Marie.

Dans la Vie inédite de l'abbé de Somont, nous lisons ce passage : « Sa dévotion favorite, outre celle qu'il avait à la sainte Vierge, était à notre saint Pierre, premier abbé de cette maison, et il n'entreprenait rien d'essentiel qu'il n'eût auparavant fait une neuvaine en l'honneur de ce Saint. L'abbé Cornuty, son successeur, continue le même manuscrit, portait si loin sa vénération envers notre Saint, que non seulement il le priait pour lui recommander sa communauté et sa grande entreprise (la bâtisse du nouveau couvent), mais encore il allait souvent à l'endroit appelé, dans l'idiome du pays, *le Cret de saint Pierre*, parce que la tradition porte que saint Pierre y faisait ses oraisons. C'est là que le pieux don Cornuty, à l'imitation de notre bienheureux Père, passait une partie des nuits en prière. »

« Il en a été de même des autres qui s'y sont succédé, tant supérieurs que religieux (1).

Sortis de la Grâce-Dieu, abbaye fondée par les anciens moines de Bellevaux, les nouveaux habitants de Tamié ne pouvaient oublier que pendant plus de sept siècles leurs pères avaient veillé près du tombeau du grand Thaumaturge, avaient été

tificaux et un morceau de la vraie croix. » (Dom MARTÈNE, *Voyage Littéraire.*)

(1) CHEVRAY. *Vie de saint Pierre.*

les témoins journaliers des miracles par lesquels il manifestait son crédit auprès de Dieu. Ce souvenir leur était cher, d'autant plus que tout à Tamié leur rappelait le Bienheureux. Que ne possédaient-ils encore cette relique précieuse, cette main sacrée que leurs prédécesseurs vénéraient dans un riche reliquaire ! Elle les consolerait de n'être plus les gardiens de sa dépouille mortelle. Hélas ! elle avait disparu à la Révolution, pour toujours, sans doute car nul ne savait ce qu'elle était devenue. Tels étaient les sentiments des moines de Tamié. Ils touchèrent le cœur de leur bienheureux Père, et il leur accorda plus qu'ils ne demandaient.

En 1869 les besoins de sa communauté contraignirent le digne supérieur de Tamié, dom Malachie, à solliciter des secours pour la subsistance temporelle de ses enfants. A cet effet il dirigea un de ses religieux, le père Grégoire, dans le diocèse de Saint-Claude. Humainement parlant, les circonstances n'étaient pas favorables, car ce diocèse cherchait lui-même des ressources pour établir sur son territoire une maison de trappistes, et tout faisait supposer que la quête du Père de Tamié ne serait pas très-abondante. Mais la divine Providence a des desseins qu'il ne nous est pas donné de pénétrer, la quête du père Grégoire fut autorisée par M<sup>sr</sup> Nioffret, évêque de Saint-Claude. Bien plus, contre toute apparence, elle fut favorablement accueillie et par les fidèles et par le clergé.

Dans le cours de son voyage, le père Grégoire

arriva à Sermange, canton de Gendrez, le même jour qu'y était rassemblé le clergé du canton sous la présidence de son digne doyen, M. Guillaume.

Le religieux de Tamié, reçu à bras ouverts par le curé de Sermange, eut la douce surprise de trouver à l'église une relique du bienheureux fondateur de son monastère, saint Pierre de Tarentaise. Elle venait de la Grâce-Dieu et, depuis déjà assez longtemps était exposée à la vénération des habitants de la paroisse. Mais une surprise bien plus grande encore attendait le bon père.

Au château de Sermange, chez M. \*\*\* frère de M. \*\*\* nouvellement nommé à la cure de Sellières, un des ecclésiastiques présents, M. le curé de Louvatange dit au père Grégoire qui parlait de la relique de saint Pierre exposée dans l'Eglise : « Mon père, il existe une relique bien plus précieuse que celle que vous venez de voir : c'est le chef même de saint Pierre de Tarentaise. M. le chanoine Boudot l'a reçu de Bellevaux à la révolution de 93 et il l'a légué à sa nièce Mademoiselle Olympé Boudot, ne voulant pas priver sa famille d'un objet si cher à son cœur. Cette existence du chef de saint Pierre de Tarentaise est ignorée du public et même de M. le curé de la paroisse de Vitreux où habite la propriétaire de ce trésor ».

Cette déclaration ne toucha guère le père Grégoire et il n'y ajouta pas grande foi ; il croyait comme tous ses confrères que le chef de saint Pierre avait été anéanti à la grande révolution ; cependant sur

les instances du curé de Louvatange il promit d'en avertir son supérieur. Il le fit, mais cette communication fut accueillie à Tamié avec incrédulité, nul n'osait espérer un tel bonheur. Aussi la réponse que reçut le père Grégoire montrait-elle une sorte d'indifférence chez ses supérieurs. Il revint à la charge, car il commençait à être ébranlé par le curé de Louvatange, et dit à son supérieur que malgré tout ce qu'on pourrait dire, quelque étonnante que parût la chose, elle avait en sa faveur de fortes probabilités.

Cédant aux instances du religieux, le père Prieur lui permit d'aller avec une supplique solliciter ce chef près de Mademoiselle Boudot.

A la demande du Père, à la proposition de céder ce chef, objet de sa vénération, la bonne demoiselle se troubla, versa des larmes et opposa une vive résistance. Cependant, sur la remarque très-juste que les honneurs rendus au Saint jour et nuit par ses enfants lui seraient plus agréables que des hommages privés venant d'une humble fille, elle se décida à faire le sacrifice qu'on lui demandait.

Le père Grégoire, qui avait vu s'évanouir tous ses doutes au sujet de cette sainte relique, fut au comble de la joie en voyant la réussite de son entreprise, il en informa son supérieur et se mit en devoir de porter le précieux dépôt à Saint-Claude pour être examiné par l'autorité diocésaine. M. Gréa, vicaire-général du diocèse de Saint-Claude, donna l'hospitalité à la relique, et, par ordre de Monseigneur, prépara lui-même l'authentique provisoire

sur les déclarations écrites de Mademoiselle Boudot et du Père Trappiste (1). Mais à son Eminence le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, devait revenir l'honneur de reconnaître définitivement la relique et d'en constater l'authenticité.

Le R. P. Malachie lui écrivit de son monastère, le 6 mai 1869 :

*Monseigneur,*

« Mon bon père Grégoire, qui quète en ce moment dans le diocèse de Saint-Claude avec l'autorisation de l'ordinaire des lieux, m'informe qu'il a reçu pour notre maison de Tamié, de Mademoiselle Olympe Boudot, domiciliée à Vitreux, un chef humain que cette personne lui a dit être le chef de saint Pierre de Tarentaise que l'abbaye de Bellevaux possédait avant la révolution de la fin du siècle dernier.

« Personne, Monseigneur, n'est plus à même que votre Eminence, de statuer sur ce qui en est de l'identité et de l'authenticité de cette précieuse relique.

« Présument à cet égard du consentement de votre Eminence, je mande donc à mon père Grégoire de se rendre incontinent à Besançon, de remettre entre les mains de votre Eminence le chef humain que Mademoiselle Boudot lui a donné pour notre maison, et je vous prie, Monseigneur, d'examiner et de prononcer si ce chef est ou n'est pas

(1) Tous ces détails sont tirés d'une relation manuscrite conservée aux Archives de Tamié.

celui de saint Pierre de Tarentaise et de me faire part ensuite de la sentence que vous aurez portée

« Je suis, etc...

F. MALACHIE,

Religieux profès de la Grâce-Dieu, Prieur de Tamié (1). »

Obéissant à dom Malachie, le moine de Tamié se rendit à Besançon, et le 10 mai il remettait son précieux dépôt à son Eminence le cardinal Mathieu, l'accompagnant de la lettre suivante :

*Monseigneur,*

« Selon l'ordre que j'ai reçu de mon Supérieur, le R. P. Malachie, prieur de Tamié, j'ai l'honneur de déposer entre les mains de votre Eminence, pour être examiné par elle, un chef humain que Mademoiselle Olympe Boudot, domiciliée à Vitreux (Jura), m'a donné pour notre maison de Tamié, et m'a déclaré être le chef de saint Pierre de Tarentaise que l'abbaye de Bellevaux possédait avant la révolution de la fin du dernier siècle.

« Je suis, etc.

Frè GRÉGOIRE,

Religieux de Tamié (2). »

L'archevêque de Besançon se rendit aux désirs du digne supérieur de Tamié; il voulut bien examiner et faire examiner la relique qui lui avait été remise, et rendit, en date du 15 août 1870, une

(1) Archives de Tamié.

(2) Archives de Tamié.

sentence par laquelle il reconnaît que le chef humain déposé entre ses mains par le père Grégoire est bien celui de saint Pierre II, archevêque de Tarentaise, et permet qu'on l'expose à la vénération des fidèles.

Nous regrettons que sa longueur ne nous permette pas de faire connaître dans son entier à nos lecteurs le procès-verbal de reconnaissance du chef de saint Pierre, véritable chef-d'œuvre; en voici au moins une rapide analyse :

La première chose à faire, y est-il dit, était de vérifier auprès de Mademoiselle Boudot l'exactitude des déclarations faites à son Eminence par le P. Grégoire, et de s'assurer auprès de personnes dignes de foi du degré de confiance à accorder aux indications qui pourraient être fournies par cette demoiselle (1). Les personnes choisies par le Prélat furent MM. Pastoureau, curé de Vitreux, au diocèse de Saint-Claude, et Guyétant, curé de Jallerange, au diocèse de Besançon. M. Curtel, son secrétaire, fut délégué par le cardinal Mathieu pour être son remplaçant, il devait se rendre au presbytère de Jallerange le 6 juin 1869, et y recevoir les dépositions de Mademoiselle Boudot et des deux ecclésiastiques (2). Au jour fixé, en présence du délégué, des deux curés et d'autres témoins, Mademoiselle Olympe affirma sur la foi du

(1) Procès-verbal de reconnaissance du chef de saint Pierre de Tarentaise, page 2.

2) Procès-verbal, page 3.

serment, que le chef humain qui lui était présenté était celui qu'elle avait confié au père Grégoire; que son oncle Pierre-François Boudot (1) le lui avait laissé en mourant et lui avait dit maintes fois que ce chef était bien celui de saint Pierre de Tarentaise, que l'abbaye de Bellevaux possédait autrefois. Il l'avait reçu, pendant qu'il était vicaire à Voray, des mains d'une personne sûre, laquelle l'avait sauvé de la profanation. « Mon oncle, ajoutait-elle, tenait ce chef pour celui de saint Pierre. Je me souviens aussi d'y avoir vu collées deux inscriptions, l'une écrite par celui qui avait donné la relique, et portant seulement ces mots : *Vraie tête*; cette inscription s'est égarée; et l'autre écrite de la main de mon oncle, et présentement adhérente au chef : *Caput S. Petri Tarentasiensis*. L'inscription *Vraie tête* avait été ainsi faite à raison des dangers de l'époque, et tout à la fois pour servir à reconnaître l'authenticité de la relique et empêcher ceux qui, d'ailleurs, n'étaient pas au courant, de savoir ce que c'était. J'ignore le nom de l'homme qui a sauvé la relique et l'a donnée à mon oncle; je crois seulement avoir entendu dire à celui-ci que c'était un homme de Voray qui avait des propriétés à Cirey-lez-Bellevaux; ce que je sais et affirme, c'est que mon oncle regardait cette personne comme digne

(1) M. l'abbé Boudot avait été successivement vicaire à Labergement-Sainte-Marie (Doubs), vicaire à Voray (Haute-Saône), prêtre déporté, puis curé à Epeugney (Doubs), à Pagny (Jura), et à Saligney.

de toute confiance, et que, quoique n'ayant que son seul témoignage, il n'avait aucun doute que la relique en question ne fût le vrai chef de saint Pierre de Tarentaise (1). »

M. Guyétand et M. Pastoureaux déclarèrent avoir beaucoup connu M. Boudot, qu'il était homme de Dieu, était mort en grande réputation de sainteté, que ses déclarations étaient dignes de toute confiance et que maintes fois ils lui avaient entendu raconter, relativement au chef de saint Pierre, les faits contenus dans la déclaration de sa nièce (2).

Les faits racontés par Mademoiselle Boudot étant précis et les dépositions des deux témoins leur donnant une très-grande probabilité, il s'agissait de les vérifier. Pour cela son Eminence fit faire les recherches les plus minutieuses aux archives de la préfecture de la Haute-Saône, de la cour impériale de Besançon, de la préfecture du Doubs et enfin aux archives de la commune de Cirey-lez-Bellevaux; il fit de plus interroger Monseigneur Doney, évêque de Montauban, ancien élève de M. Boudot

(1) *Procès-Verbal* pag. 4. — Copie de la déposition de Mademoiselle Boudot conservée aux archives de Tamié. Cette pièce porte les signatures de Mademoiselle Boudot, de MM. Pastoureaux, curé de Vitreux, J. Guyétand, curé de Jallerange; Vermillet, curé de Pagny, et Ch. Curtel, secrétaire de l'archevêque.

(2) *Procès-Verbal* pag. 4. — Archives de Tamié. *Déposition de MM. Pastoureaux et Guyétand*; signée par les mêmes que la déposition de Mademoiselle Boudot et de plus par M. Charles Bourgoin.

lorsqu'il était curé d'Epeugney, et M. l'abbé Justin Conscience, curé de Voray; puis il chargea M. le docteur Courtenot, médecin en chef des hospices civils réunis de Besançon, de confronter le chef avec un autre membre très-authentique de saint Pierre de Tarentaise conservé et vénéré à l'abbaye de la Grâce-Dieu (1).

Au moyen de ces recherches, interrogations et confrontation, il fut réuni un grand nombre de pièces originales ou conformes aux originaux et desquelles il résulte :

1° Que depuis la mort de saint Pierre de Tarentaise en 1174 jusqu'au 11 mai 1731, date du dernier inventaire connu du mobilier de l'abbaye de Bellevaux, on trouve le chef du Saint possédé par la dite abbaye.

2° Qu'à l'époque de la grande révolution cette relique a disparu; et que comme d'autres reliques moins importantes ont été alors sauvées de Bellevaux, tout porte à croire que le chef de saint Pierre a été sauvé lui aussi.

3° Qu'au temps de la révolution M. Boudot desservait effectivement Voray, et cela avec un zèle qui lui mérita la déportation à l'île de Rhé.

4° Que plus tard étant curé d'Epeugney et pendant le reste de sa vie il possédait et vénérât un chef humain qu'il disait être celui de saint Pierre de Tarentaise, possédé autrefois par Bellevaux.

(1) *Procès-Verbal*, pag. 5.

5° Que le chef humain déposé entre les mains de son Eminence par le père Grégoire était celui que possédait M. Boudot.

6° Enfin que ce chef, d'après le rapport du médecin, présentait de grandes analogies avec un membre authentique de saint Pierre de Tarentaise possédé par l'abbaye de la Grâce-Dieu (1).

En présence d'un tel accord entre les faits rapportés par Mademoiselle Boudot et ceux constatés par ses recherches, le Prélat déclara qu'il demeurerait convaincu que ce chef était bien celui de saint Pierre de Tarentaise et qu'il pourrait porter son jugement de reconnaissance; cependant il voulut pousser plus loin et interroger les auteurs qui ont écrit la vie de saint Pierre de Tarentaise et qui ont parlé de ses reliques (2).

Mais parmi ces auteurs il s'en trouve deux : Le chanoine Chevray, *Vie de saint Pierre II, de Tarentaise*, et les auteurs de la *Vie des Saints de Franche-Comté*, qui citant à l'appui de ce qu'ils avancent : Manrique, *Annales Cisterciennes*; les Bollandistes; Pierre Le Nain, *Essai de l'Histoire de l'Ordre de Cîteaux*, disent en termes exprès, que, après la mort de saint Pierre de Tarentaise, son chef fut adjugé à l'église métropolitaine de Moutiers et qu'il y a péri à la grande révolution de 1793, assertions en opposition flagrante avec les indications fournies par toutes les pièces recueil-

(1) *Procès-Verbal*, pag. 6 et 7.

(2) *Procès-Verbal*, pag. 7.

lies dans le cours du procès. Or, Manrique, les Bollandistes et Pierre Le Nain consultés, il s'est trouvé que ni les uns ni les autres n'avaient parlé de cette grande contestation qui s'éleva entre les fidèles de Tarentaise et les religieux de Bellevaux au sujet des reliques du Saint et qui ne put être apaisée que par le partage des reliques, le Souverain Pontife adjugeant le chef et la partie supérieure du corps à l'église métropolitaine de Moutiers, le bras gauche à l'abbaye de Tamié, le bras droit à Cîteaux, et le reste à l'abbaye de Bellevaux (1). Ce partage est une pure invention des auteurs précités et démenti formellement par tout un ensemble de pièces dont l'autorité ne saurait être contestée (2). De plus,

(1) Voici les extraits des auteurs en question invoqués dans M. Chevray et la « *Vie des Saints de Franche-Comté.* »

1° *Annales Cisterciennes* de Manrique, 1649, T. III, p. 8 et 9: *De reliquiis sancti Petri Tarent. archiep.* « Brachium illius dextrum Cistercium habet. Corporis frusta plures alias ecclesias ditant; dubium quando obtenta; reliqua Bollam-Vallem ditant. »

2° Les Bollandistes, 1866, Vol. 15, T. II Maii, p. 918: *De sancto Petro, ex Ord. Cist. archiep. Tarent. Bellâ-Valle in Burgundid.*... Demum Manrique, Num. 8 *De sacris reliquiis ita habet: Brachium illius dextrum.*... etc. (ut supra).

3° *Essai sur l'histoire de l'Ordre de Cîteaux.* — 1696 in-8 par le R. P. D. Pierre Le Nain supérieur (sic) de l'abbaye de la Trappe, T. II, p. 154. — « Le troisième jour il fut enterré solennellement par l'archevêque de Besançon accompagné de plusieurs abbés, devant l'autel de la Sainte-Vierge d'où il fut transféré dans un lieu plus honorable l'an de J.-C. 1192, et c'est là que son corps y repose encore à présent et attend ce grand jour auquel il doit résusciter du tombeau. »

(2) Nous avons placé par erreur l'abbé Besson parmi les

Monseigneur l'archevêque de Besançon s'adressa à Monseigneur Gros, évêque de Moutiers, et le pria de faire une enquête. Elle aboutit à constater que jamais l'église métropolitaine de Moutiers n'avait eu en sa possession le chef de saint Pierre de Tarentaise (1).

« En présence de ce résultat, dit son Eminence, nous n'avons pas jugé à propos de faire de nouvelles recherches et nous avons clos notre instruction. » Puis il conclut en prononçant sur l'authenticité de la relique et ordonne que pour qu'il conste de l'instruction toutes les pièces recueillies par lui seront réunies en un seul dossier et jointes au procès-verbal (2). Nous ne fatiguerons pas nos lecteurs par leur énumération, nous dirons seulement qu'elles sont au nombre de vingt-huit dont quelques-unes renferment plusieurs documents.

Tel est le résumé succinct du procès-verbal de reconnaissance par lequel le chef humain donné au père Grégoire par M<sup>re</sup> Boudot fut solennellement reconnu pour être celui de saint Pierre de Tarentaise.

Les auteurs qui ont raconté le prétendu partage des reliques de saint Pierre. C'est une erreur: cet historien n'en a pas dit un mot et n'a été attaqué dans le procès-verbal qu'en tant qu'il aurait voulu dire que la donation à l'abbaye de Tamié de la main gauche du Saint *aurait été faite d'autorité apostolique* pour apaiser le différend survenu entre les abbayes de Bellevaux et de Tamié après la mort du Pontife. (*Procès-verbal*, pag. 30.)

(1) *Procès-verbal*, pag. 9.

(2) *Procès-verbal*, pag. 10.

Nul doute n'était plus possible, l'Eglise avait parlé. Après une absence de sept siècles, le Bienheureux allait rentrer dans ce monastère qu'il avait fondé, et répandre par sa présence d'abondantes bénédictions sur ses nouveaux enfants, dignes en tous points de ceux que lui-même avait formés. Mais quelque ardents que fussent les désirs des religieux de Tamié de posséder parmi eux leur Père chéri, ils durent attendre la fin de la guerre désastreuse de 1870-71. Les armées ennemies couvraient le pays, on ne pouvait exposer à leur brutalité cette précieuse relique. Ce ne fut que le 10 mai 1872 que se fit la translation. En voici le récit tel qu'il fut donné par le journal *l'Union Savoyenne* du jeudi 16 mai 1872 :

« Le 10 mai 1872 marquera dans les annales du couvent de Tamié comme un souvenir bien consolant d'une fête de famille, qui est devenue presque nationale par le concours dont elle a été l'objet, malgré la rigueur de la température.

« C'était le chef vénéré du thaumaturge, du grand pontife, du fondateur de cette maison, de saint Pierre II de Tarentaise, qui revenait, après sept siècles, reposer dans la solitude dont il avait fait un lieu de prière, de charité, d'austérités et de sanctification.

« Pour comprendre le prix que ces bons religieux attachent à ce bienfait, il est bon de savoir qu'ils s'y sont préparés par un redoublement de prières et d'austérités. Et pourtant, que peut-on ajouter à

la règle des trappistes, la plus sévère de tous les ordres religieux ?

« Déjà, jeudi soir, Mgr Gros, évêque de Tarentaise, assisté de M. le chanoine Rosset, vicaire-général, délégué par S. Em. le cardinal de Chambéry, dans le diocèse duquel se trouve aujourd'hui le plateau de Tamié, et en présence du R. P. abbé de la Grâce-Dieu, des prier et sous-prier de Tamié, du prier de Haute-Combe, dont la maison remonte aux mêmes sources, et d'un certain nombre d'ecclésiastiques, de religieux et de laïques, bénissait l'élégante châsse gothique, destinée à recevoir la précieuse relique. Cette châsse est l'une des œuvres les plus distinguées des frères Gilardi, dont les talents artistiques sont connus de toute la Savoie et des environs.

« Vendredi matin, malgré la neige et la pluie qui n'avaient pas cessé de tomber, une foule nombreuse, près de 4,400 personnes, accourait de toutes parts. Nous y avons distingué près de 60 ecclésiastiques, représentant les quatre diocèses de Savoie, des religieux de presque tous les ordres qui ont des établissements dans nos contrées, et jusqu'au recteur de l'hospice du Petit-Saint-Bernard, dont notre Saint avait augmenté les bâtiments et les revenus ; il représentait ainsi le diocèse d'Aoste, autrefois suffragant de Tarentaise.

« On a procédé au placement de la tête du Saint dans la châsse avec toutes les formalités voulues par le droit canonique. Elle fut ensuite transportée solennellement à l'église. Après la messe, célébrée

pontificalement par M<sup>gr</sup> de Tarentaise, les religieux, portant sur leurs épaules le précieux fardeau, ouvrirent la marche, suivis indistinctement des ecclésiastiques et des religieux de tout costume, puis des deux prélats avec crosse et mitre, assistés de leurs ministres respectifs, et enfin d'une foule immense. La procession fit le tour de la Correrie pour revenir sur le plateau même où saint Pierre avait élevé le monastère primitif, dont le gazon recouvre encore les fondations. Les fidèles se groupèrent autour du cortège et s'échelonnèrent sur le coteau jusqu'au couvent.

« C'est alors que M. Million, chanoine de Moutiers, dans une allocution chaleureuse et émouvante, a expliqué le sujet de la fête, les origines de l'abbaye de Tamié, et, retraçant à grands traits les faits les plus saillants de la vie du Saint, a montré la mission providentielle de la vie religieuse et de l'épiscopat catholique. L'orateur a terminé en appelant la bénédiction du Saint sur ce premier théâtre de ses travaux, et sur tous les diocèses de la Savoie, y compris celui de Genève, dont l'évêque n'a pu venir apporter sa parole éloquente à l'éclat de cette cérémonie.

« Le ciel, qui n'avait pas cessé d'être couvert de nuages menaçants, était devenu gracieux. Pendant tout le temps que la procession fit arrêt sur le *Crêt de Saint Pierre*, les nuages se sont écartés sur les hauteurs environnantes et ont permis aux doux rayons du soleil d'illuminer cette scène attendris-

sante par les souvenirs qu'elle évoquait. La procession se remit en marche, et, lorsqu'elle rentrait à l'église, la pluie et la neige, qui avaient respecté cette manifestation religieuse, recommencèrent à tourbillonner sur le plateau.

« La foule recueillie, qui avait contemplé avec tant d'émotion la tête du Saint pendant le parcours, put enfin satisfaire sa dévotion en la vénérant dans la nef publique, avec le même empressement dont nous avons été témoin dans l'église de la Visitation pour celle de saint François de Sales, lors du deuxième centenaire de sa canonisation, en 1865.

« Quand le peuple est laissé libre aux inspirations de la foi, qui font l'honneur et le bonheur des familles et des États, il sait bien apprécier les vrais héros de l'humanité, qui ont répandu sur la terre la civilisation venue du ciel. Il était consolant de voir cette nombreuse assistance, quittant bénévolement ses travaux du jour, pour venir honorer, avec une piété vraiment édifiante, le chef du Saint qui a rendu à l'agriculture le sol même dans lequel ils puisent encore aujourd'hui leur subsistance, en se plaçant sous son intercession. D. »

Telle fut la fête du 10 mai 1872 au monastère de Tamié. Ce même jour M. l'abbé Rosset, docteur en théologie, chanoine honoraire de Chambéry, vicaire-général et official du diocèse, en suite de la commission qui lui avait été donnée par son Eminence le cardinal Billiet, archevêque de Chambéry, avait rédigé et signé un procès-verbal de vérification

et de reconnaissance de la sainte relique. La chasse qui contient celle-ci est en bois doré offrant la forme d'une chapelle gothique que surmonte un élégant clocheton terminé par une croix. Trois des faces du reliquaire sont vitrées et permettent ainsi aux fidèles de contempler le précieux chef, objet de leur vénération (1).

Par un rescrit en date du 30 avril 1872, sa Sainteté Pie IX a accordé une indulgence plénière à tous ceux qui, avec les conditions requises, visiteront dévotement l'église publique du monastère de Tamié, le premier et le troisième dimanche des mois de juin et de septembre, ou le dix mai de chaque année, jour de la fête de saint Pierre de Tarentaise, ou un des sept jours suivants. De plus, le Souverain Pontife a accordé une indulgence de sept ans et de sept quarantaines pour la visite de l'église le premier et le troisième dimanche des autres mois. Quant aux religieux, ils peuvent gagner l'indulgence plénière le premier et le troisième dimanche de tous les mois de l'année (2).

Précieuses faveurs ! qui ne peuvent qu'attirer de nombreux pèlerins aux lieux sanctifiés par notre Saint et dilater sa dévotion dans les cœurs. Elle est d'ailleurs une des plus populaires de la Savoie, et à notre malheureuse époque, où les peuples inquiets sur l'avenir viennent en foule crier *Miséri-*

(1) *Procès-Verbal* de vérification et de reconnaissance, dressé à Tamié le 10 mai 1872, pag. 3.

(2) Voir ce rescrit aux pièces justificatives.

*corde et Merci* dans leurs sanctuaires de prédilection, le peuple savoisien n'a pas oublié saint Pierre de Tarentaise. Pour le prouver, et nous ne pouvons, croyons-nous, clore plus dignement ce livre destiné à célébrer les vertus et la gloire du saint Pontife, donnons le récit d'une de ces manifestations catholiques par lesquelles notre époque n'a rien à envier aux siècles les plus croyants de notre histoire (1).

## LE PÈLERINAGE

DU 29 JUILLET 1873.

« L'honneur de l'initiative et de l'organisation de ce pèlerinage revient aux membres du Cercle catholique d'Albertville et à leur digne pasteur, M. l'archiprêtre Lépine, curé de la paroisse.

« Ces valeureux champions de la bonne cause ont entendu la voix de Pie IX :

« Il faut beaucoup aimer les pèlerinages, parce que nous sommes tous pèlerins sur la terre : » et ils ont trouvé dans cette parole auguste leur encouragement et leur force dans l'entreprise toujours laborieuse et souvent pleine de difficultés d'une manifestation solennelle de foi et de piété à Tamié.

« Le lieu ne pouvait être mieux choisi : Souvenirs anti-

(1) Extrait de la brochure *Les grands pèlerinages de la Tarentaise en 1873; Tamié, N. D. de la Vie, N. D. des Châteaux Annecy, Imp. Burdet, 1873.*

ques et majestueux de l'histoire et de la sainteté; figure radieuse d'un héros de l'Eglise, saint Pierre II de Tarentaise, fondateur du monastère; patronnage de la Mère de Dieu, titulaire de cette abbaye sept fois séculaire; exemples et concours d'une communauté monastique modèle; site pittoresque au possible, offrant aux vallées de l'Isère et de l'Eau-Morte un point de ralliement central et un accès à la fois assez facile pour ne rebuter personne et assez pénible pour rendre le voyage méritoire, tout, dis-je, conspirait à désigner le sanctuaire de Notre-Dame de Tamié au choix du comité organisateur.

« Un programme avait été lancé quelques jours à l'avance. Mgr Turinaz, successeur de saint Pierre II au siège de Tarentaise, l'avait encouragé et avait fait espérer le concours de sa présence: c'en fut assez pour faire pressentir l'heureuse réalisation du pieux projet.

« Cependant, on pouvait, la veille, douter encore de sa réussite, en voyant fondre sur nos vallées un orage épouvantable. Mais Dieu, qui sait se servir des éléments à l'avantage de ceux qui l'implorent, ne nous l'avait envoyé que pour balayer la poussière du chemin, rafraîchir l'atmosphère et décourager ceux que la curiosité ou d'autres motifs auraient pu seuls attirer sur la sainte montagne.

« Dès la nuit du 28, le ciel reprit une sérénité complète, et l'aube du 29 éclaira de ses blancs rayons, par un ciel sans nuage, le départ des pèlerins.

« A Albertville et dans les paroisses environnantes, comme à Faverges, la messe du pèlerinage a été célébrée de bonne heure afin de permettre aux pèlerins de gravir les flancs de la montagne sans avoir trop à souffrir des ardeurs du soleil. A 3 heures et 1/2 l'église d'Albertville ne pouvait déjà plus contenir l'affluence des pèlerins accourus de tous les environs. Conflans, Venthon, Queige, le Villard, Beaufort, Hauteluze, Tours, la Bâthie, Saint-Thomas, Blay, Saint-Paul, Rognaix, Cevins, Chevron,